

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

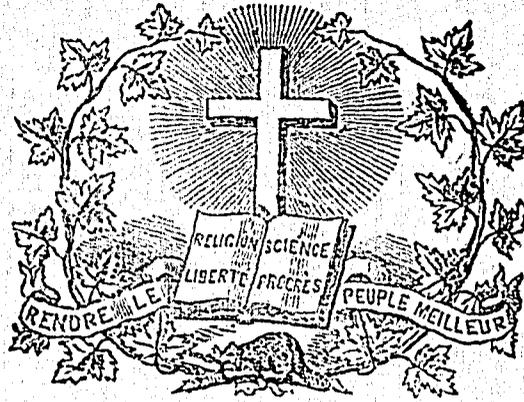
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume V.

Montréal, (Bas-Canada) Juin 1861.

No. 6.

SOMMAIRE.—**LITTÉRATURE.**—Poésie : La fille du croyant, par Mlle. Ernestine Drouet, institutrice. — Le Géant des Mèchins, légende canadienne, par J. C. Taché. — **ÉDUCATION :** Conseil aux instituteurs, VIII. Rapport de l'instituteur avec ses élèves, par Th. Barin — De la volupé considérée comme obstacle à l'éducation et au développement de l'intelligence, par le Père Félix. — Exercices pour les élèves des écoles. — Vers à apprendre par cœur : La première communion, par M. A. de Pubusque, (inédit). — Sujet de composition : Souffrances d'un missionnaire, par la Sœur Curran. — **AVIS OFFICIELS :** Nomination d'inspecteurs d'école. — Séparation et annexion de municipalités scolaires. — Diplômes accordés par les bureaux d'examinateurs. — **ÉDITORIAL :** Rapport du Surintendant de l'Instruction publique du Bas-Canada pour 1860, (à continuer). — Quatorzième conférence de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école Normale Jacques-Cartier. — Relation du voyage de S. A. R. le Prince de Galles en Amérique, (suite). — Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes : Paris, Londres, Bruxelles, Montréal, Québec. — Petite Revue Mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin de l'Instruction Publique. — Bulletin des Lettres. — Bulletin des Sciences. — Bulletin des Arts et des Beaux-Arts.

LITTÉRATURE.

POÉSIE.

LA FILLE DU CROYANT.

Des serviteurs du Christ, des enfants de la France,
Quand l'émir eut un jour embrassé la défense ;
Quand il eut à Beyrouth, par un sublime effort,
Arraché le plus faible aux serres du plus fort ;
Sans qu'un seul mot alors s'échappât de sa bouche,
Quand on l'eut vu passer, le front haut, l'œil farouche,
Semant autour de lui la terreur en tout lieu,
— Comme s'il eût porté la justice de Dieu, —
A ceux qu'il a sauvés offrant un sûr asile,
L'émir à son palais revint fier et tranquille.

De ses femmes déjà la bruyante douleur
Semblait moins redouter que pleurer un malheur,
Et toutes gémissaient sur cet étrange zèle
Qui lui faisait pour nous affronter le trépas ;
Seule, une jeune fille, aux deux yeux de gazelle,
Ne pleurait plus, ne pleurait pas.
Son silence exprimait la souffrance et le doute :
Dans son regard profond et plein d'émotion,
Dans ses yeux attachés à la céleste voûte,
On voyait... comme un point d'interrogation.

Mais, lorsque enfin la nuit vint replier ses voiles,
Quand pâlirent aux cieux les dernières étoiles,
Avec le jour naissant l'enfant se ranima ;
Son cœur battit plus fort ; son front s'illumina :
Elle dit avec joie : " Et maintenant, j'espère !"
Un cavalier parut au loin, c'était son père !
Son père était l'émir. Ils avaient tous les deux
Même esprit, même cœur, même instinct généreux ;
Et, tombant à genoux, plus fervente et plus belle,
Le regard vers les cieux : " Merci... merci " dit-elle.

Abd-el-Kader entra, elle court dans ses bras ;
Puis aux premiers transports succède l'embarras :
Ses yeux, levés vers lui, se baissent vers la terre...
Et l'enfant ne sait plus que pâlir et se taire.

Cet embarras, ce trouble, Abd-el-Kader l'a vu ;
Il redoute soudain un malheur imprévu ;
Mais voulant seul à seule interroger sa fille :
" Venez ! " dit-il enfin à toute la famille :
" Venez, femmes ! Enfants dans mes bras soulevés,
" Rendez grâce à Dieu, les chrétiens sont sauvés !"
" — Nous l'avons tant prié ! " répondent tous ensemble
Ces êtres différents qu'un seul amour rassemble :
" Moi, — poursuit une voix, — à l'auguste tombeau
" J'ai promis d'envoyer mon burnous le plus beau !
" — Moi, mon collier d'argent ! — Moi, mes riches babouches !
" — Mes anneaux ! — Ma chamelle ! " ont repris d'autres bouches.
" — Qu'Allah dans ses jardins défendus aux pervers
" Vous donne des cours d'eau, des fleurs, des habits verts. (1)
" Allez ! " Comme ils sortaient : " Toi, demeure, ma fille."
Puis, voyant à ses cils une larme qui brille :
" O fille de mon sang ! n'as-tu donc rien promis,
" Toi, si mon bras du Christ domptait les ennemis ?
" — Oui... j'ai promis, mon père. — Eh quoi ? — Puis-je le dire ?
" Peut-être en m'écoulant allez-vous me maudire !
" — Femme ! reprend l'Arabe en relevant son front,
" Abd-el-Kader jamais ne supporte un affront !
" — Et Fatima est sa fille ! — Alors pourquoi ces larmes ?
" — Je tremble de parler. — Tu doubles mes alarmes !
" — O maître !... — Parle donc ! — Je ne puis. — Je le veux !"
De son noble visage écartant ses cheveux,
L'enfant avec respect fit un pas en arrière,
Et puis se prosterna comme pour la prière.
" Eh bien, j'obéirai ! Protecteur des chrétiens,
" Mon devoir, vos exploits, deviendront mes soutiens !
" Depuis cinq ans déjà j'entends au fond de l'âme
" Une voix qui m'appelle... un Dieu qui me réclame !
" Cent fois j'ai dû parler, cent fois je ne l'ai pu :
" L'heure enfin a sonné, le silence est rompu !

" Qui, réveillée hier par des cris et des larmes,
" Voyant autour de nous nos gardiens sous les armes,
" De leur bouche apprenant toute la vérité...
" Ah ! j'ai senti mon cœur se gonfler de fierté !
" Puis la crainte aussitôt a pâli mon visage...
" Prier eût été doux, prier eût été sage ;
" Mais j'ai, quand mon regard se tourne vers les cieux,
" Au lieu de Mohammed, le Christ devant les yeux !
" Jo l'aime !... Il ne faut plus que mon cœur se contienne :
" Musulmane de nom, d'âme je suis chrétienne !

(1) Mahomet promet aux croyants que, dans le paradis, ils seront habillés de soie verte. Le vert était la couleur favorite du prophète. Au reste, cette couleur est sacrée chez presque tous les Orientaux, sans doute parce que c'est celle du feuillage, qui donne à la fois l'ombre et la fraîcheur.

" Et j'ai promis... — Assez! — Mon père l'a voulu,
 " J'ai parlé. — Dans ce cœur, Allah! ai-je bien lu?
 " Mohammed renié dans ma propre famille!
 " L'Islam abjuré par ma fille!...
 " Par la fille d'un marabout!...
 " J'ai pu l'entendre jusqu'au bout,
 " Je suis un lâche! — elle, une ingrante!
 " Arrière, la renégate!

" Et voilà donc, Allah! l'enfant de mon amour,
 " L'âme en laquelle chaque jour
 " J'aimais à retrouver mon âme!
 " Allez, femme infidèle, au Dieu qui vous réclame!
 " Tu croyant n'a jamais de regrets superflus.
 " Ce n'est plus mon enfant, je ne la connais plus!
 " — Oh! ne maudissez pas le jour qui m'a vu naître,
 " Mon père! — Taisez-vous! — Mon seigneur et mon maître,
 " Si toute ma douleur ne peut vous désarmer,
 " Je sais obéir sans me plaindre:
 " Le Coran m'apprit à vous craindre...
 " Et l'Évangile à vous aimer!"

Par les pleurs de sa fille il fut ému, sans doute:
 " Parle donc, et dis tout; Dieu t'entend... et j'écoute!

" — Il est chez les chrétiens un être respecté
 " Que j'admire tout bas, la Sœur de charité!
 " A mes yeux étonnés elle apparut naguère,
 " A l'heure où la Crimée était un champ de guerre;
 " Et j'ai depuis ce temps gardé ce souvenir
 " Qu'en mon cœur désormais rien ne saurait ternir:
 " Car c'est là quelque chose et de noble et d'étrange,
 " De pouvoir contempler, chez ces êtres bénis,
 " Le courage d'un homme et la douceur d'un ange,
 " Dans une femme réunis!

" Oh! je ne savais pas ce que c'est qu'une femme
 " Avant d'avoir du Christ admiré le pouvoir!
 " Mais j'ai senti des lors à l'élan de mon âme
 " Qu'il était doux de le savoir,
 " Que j'étais digne aussi de penser et de vivre,
 " D'aimer... d'un autre amour que l'amour d'ici-bas!
 " D'aimer ce Christ qu'hier je ne connaissais pas,
 " Et de me lever pour le suivre!

" Car je voyais le Christ ainsi que je vous vois!
 " — O femme! (disait-il avec sa douce voix):
 " Si l'Islam te fait trop petite,
 " Je sais ce que tu veux, je sais ce que tu veux:
 " A ton âme, à ton cœur, j'ouvre des champs nouveaux
 " Et des horizons sans limite!

" — Ah! dit l'émir, frappé d'une telle grandeur,
 " Dans ta poitrine encor je sens battre mon cœur!
 " Et j'aime à voir, alors qu'à parler tu l'animes,
 " Ton admiration pour les choses sublimes!
 " Mais, fille du matin, chez les peuples du soir
 " (Si mon âme a compris tes vœux et ton espoir,
 " Si j'ai bien entendu tout ce qu'a dit ta bouche),
 " Tu veux... obéissant à la voix qui te touche...
 " — Je veux être chrétienne et sœur de charité!
 " — Sœur!... J'avais bien compris l'étrange vérité!
 " Ainsi, femme, à l'amour pour jamais tu renonces?
 " Point de fleurs et toutes les ronces,
 " Voilà ton partage ici-bas!
 " A qui marche seule, sans doute,
 " Froid est le vent, longue est la route;
 " Enfant, ne le pressens-tu pas?
 " Et tu veux vivre sans famille!
 " Ah! le nom de père est si doux...
 " Sois mère! Ne va pas, ma fille,
 " Parmi les femmes sans époux!
 " — Leur vie est calme et non amère,
 " Car à ces anges de douceur
 " Les orphelins disent: Ma mère!
 " Les malheureux disent: Ma sœur!

" — Eh bien donc, obéis à ce Dieu qui t'appelle...
 " Et la voix de l'émir ne te maudira pas.
 " — C'est beaucoup!... et pourtant ce n'est pas tout," dit-elle;
 " Et de son père s'approchant pas à pas:
 " "Autant que vous, souffre Fatime;
 " Que votre amour au loin lui conserve un appui!
 " — Enfant, ton serment d'aujourd'hui
 " Entre nous deux ouvre un abîme!
 " — Dites-moi que le temps guérira votre cœur...
 " Hélas! de m'éloigner laissez-moi le courage!
 " — Non: au livre de mon bonheur
 " Manquera toujours une page!"

Fatime veut tenter comme un suprême effort;
 Mais trop longtemps pour elle a duré son martyre;
 Son père est encore le plus fort;
 Et dans un fiévreux délire:
 " Oh! reprend-elle amèrement,
 " Dussé-je m'attirer la colère céleste,
 " Et mourir à vos pieds!... Soyez heureux, je reste!
 " — Fatime, et la foi du serment?"

" — Puisqu'à la foi jurée il faut qu'elle obéisse,
 " Laissez-vous, dit-elle, aller au sacrifice,
 " Comme une vile esclave échappée au hader (1),
 " Fatima-Kadidja, fille d'Abd-el-Kader?
 " J'arriverais plus vite à ce maître que j'aime,
 " Jésus entendrait mieux quand je dirais: " Je crois!"
 " Si jusques au pied de la croix
 " L'émir me conduisait lui-même!
 " O paternel amour que je n'ai pu trahir,
 " Que tu rendrais mon sort prospère,
 " En montrant que Fatime au Christ peut obéir,
 " Sans désobéir à son père!"

Il se fit un silence, — et l'émir se leva.
 Heureux de voir l'amour au cœur où la foi brille,
 Il ouvre grands ses bras en appelant sa fille,
 La serre sur son cœur, l'embrasse et lui dit: " Va!
 " Jésus t'appelle, va, que nul ne te retienne!
 " Si l'Alcoran pour moi reste la vérité,
 " L'émir ne dira point: " Ma Fatime est chrétienne,"
 " Mais: " Elle est sœur de charité!"
 " Va vers le Rédempteur des nobles créatures!
 " Fatime, va vers lui, je le dis sans faiblir;
 " Va! car je vois grandir dans les races futures
 " La femme qu'il sait ennoblir!
 " Ce joug est beau, s'il est sévère!
 " Il te donne le droit d'avoir de la fierté;
 " Et le Croquant te dit, ô sœur de charité:
 " Enfant, je te bénis! femme, je vous révere!"

ERNESTINE DROUET. (2)

Fontaine-Lidenu, septembre 1860.

Le Géant des Méchins. (3)

Ce mot de *Méchin* n'est que la corruption populaire du mot sauvage *Matsi* ou du nom français *Méchant* qui sont, du reste, la traduction l'un de l'autre.

Le Missionnaire, accompagné d'un voyageur canadien, s'était fait conduire à Kakouna, sur la rive sud, par les montagnards de Tadoussac. Là, il prit un canot maléchute qui devait le mener à Gaspé.

Des deux Maléchites qui guidaient l'embarcation, l'un était chrétien et l'autre infidèle.

Ce dernier n'ignorait pas les vérités essentielles du salut, il y croyait même; mais il n'avait point été baptisé et, comme bien des gens qui ne sont point sauvages et qui sont baptisés, il avait peur des obligations qu'impose le vrai christianisme. Il remettait le moment de sa conversion!

Pendant le voyage, le missionnaire perfectionnait l'éducation religieuse de ses compagnons. L'infidèle écoutait, avec autant d'attention que les autres, les instructions de l'apôtre. Jamais il ne s'absentait des exercices de piété que le Père ne manquait pas de faire soir et matin, à la lumière du feu de campement.

Mais quand le prêtre lui demandait de se rendre et d'accepter de bonne foi le baptême, il disait: — " Pas tout de suite, un autre tantôt."

On était en route depuis cinq jours d'un temps magnifique. Sur

(1) Habitant des villes. On sait que les Arabes du désert méprisent les Arabes des villes.

(2) Mlle. Ernestine Drouet, institutrice, (nos lecteurs devront se le rappeler), est l'auteur d'une pièce couronnée par l'Académie Française, que l'on peut lire, page 170 de notre troisième volume. La fille d'Abdel-Kader, sœur de charité, c'était pour bien dire une suite de son premier thème qu'elle ne pouvait point manquer de saisir.

(3) Nous reproduisons avec la permission des éditeurs cette partie de la belle étude de M. Taché, intitulée: "Trois Légendes de mon Pays," publiée dans les *Soirées Canadiennes*. Ces légendes sont: l'Het ou Massacre, ou l'Évangile ignoré; le Sagamos du Kapskouck ou l'Évangile annoncé, et enfin le Géant des Méchins ou l'Évangile accepté.

le soir du cinquième jour, le ciel, jusque-là serein, se rembrunit tout-à-coup et se chargea de nuages : tout annonçait un de ces coups de vent d'été, aussi prompts à disparaître qu'à venir, mais qui n'en sont, pour cela même, que plus dangereux.

Les voyageurs venaient de parcourir, en serrant le rivage, ce qu'on appelle aujourd'hui le *Passage des Crapauds*, à cause de la forme des rochers singuliers qui bordent la côte et qui semblent autant de batraciens rangés sur la rive, pour coasser à leur aise.

On atteignait en ce moment les *Ilets Méchins*, endroit délicieux, autrefois redouté des sauvages, et depuis aimé des pêcheurs, auxquels il sert de lieu favori d'étape.

Les Ilets sont deux petits rochers, situés à une très faible distance du rivage, dont ils sont séparés par un étroit chenal, assez profond pour servir de hâvre aux petites embarcations.

La plage, en face forme une anse sablonneuse, d'où le terrain s'élève graduellement en amphithéâtre vers l'intérieur, jusqu'au sommet d'une montagne immédiatement voisine des bords du fleuve. Un faible ruisseau, descendant des hauteurs, apporte en ce lieu l'eau la plus pure et la plus fraîche qu'il soit possible de désirer.

Nos voyageurs s'arrêtèrent en cet endroit.

Malgré l'aspect invitant du local, malgré l'approche de la nuit et la menace d'un coup de vent, le sauvage infidèle ne s'était arrêté là qu'avec la plus grande répugnance et à son corps défendant.

— Qu'a-t-il, demanda le missionnaire au sauvage chrétien, en mettant le pied sur le sable du rivage ?

— Il a peur d'Outikou !

Pauvre malheureux, se dit en lui-même le missionnaire, il craint ce Géant fantastique et n'a point peur de ce véritable Géant de l'abîme qui rôde sans cesse autour de lui comme le lion rugissant cherchant qui dévorer !

— Toi, reprit le Père, as-tu peur d'Outikou ?

— Oh ! non, Outikou ne mange pas les sauvages qui ont reçu le baptême et qui prient.

— Mais pourquoi a-t-il plus peur ici d'Outikou que partout ailleurs ?

— Outikou reste là, dans la montagne.

— Ah ! c'est donc ici sa demeure favorite ; c'est ici qu'il chasse de la voix, pour emporter dans les autres les sauvages qui l'ont entendu. Tu peux en effet te moquer d'Outikou, toi, car c'est en vain qu'il s'épuiserait à crier, je le défie bien de se faire entendre d'un sauvage baptisé.

Tous les peuples ont conservé, des traditions premières du genre humain, le souvenir de cette lutte gigantesque qui eut lieu dans le ciel, au commencement du temps, et se continue sur la terre entre le bien et le mal.

On retrouve ces histoires de Géants, reminiscence de Satan et de ses anges, comme symbole typique du principe du mal, dans les récits populaires et les poésies premières de toutes les races de la grande famille des hommes.

Outikou, s'appuyant sur un pin rugueux violemment arraché, c'est le *Géant du mal* fait aux mœurs de la forêt. — Mauvais-Pasteur du noir troupeau des méchants, qui laisse errer ses malheureux brebis dans les affreux sentiers de la perdition, et ne leur fait entendre sa voix terrible qu'au moment de la consommation du sacrifice.

La canot monté sur le rivage était renversé sur ses pinces. Des pièces pesantes de bois d'atterrage chargeaient sa légère structure, pour la soustraire à l'action du vent.

L'éclat d'un bon feu projetait sur les eaux du fleuve et sur les îlots une lumière vive, qui marquait, avec un effet grandiose, sur les ombres profondes d'un ciel sans étoiles.

Le groupe des quatre personnages de ce tableau, assis sur le sable, se détachait en clair-obscur dans la pénombre de la montagne.

On causait, en prenant le sobre repas du soir, lorsque le vent, commençant à faire rage, éteignit le feu, dispersant ou gerbes étincelantes les tisons ardents du brasier. Cet accident, en laissant nos voyageurs dans une complète obscurité, vint augmenter encore les terreurs du sauvage infidèle.

Il fallait cependant en prendre son parti : on lit la prière, puis chacun s'étendit sur le sable à l'abri du canot, mais lotté cependant par l'orage et mouillé par les grosses gouttes de pluie qu'il portait dans son sein.

Le vent et la pluie ne furent pas de longue durée ; ils cessèrent bientôt pour laisser l'empire exclusif des airs à l'une de ces nuits d'été sombres mais calmes.

On dormait sur le rivage, comme on y dort à la suite d'une journée de fatigue, quand, tout-à-coup, un cri du terreur vint tirer subitement nos voyageurs de leur profond sommeil.

Au même instant, le sauvage rebelle à sa conscience se précipitait aux pieds du missionnaire, en criant de toutes ses forces : — " Le baptême, Pâtialehe, le baptême ! "

— Mais qu'as-tu donc, demanda le Père, avec inquiétude ?

— J'ai entendu le cri d'Outikou, et ce cri fait mourir ! . . .

Je l'ai vu descendre de la montagne ; grand, grand comme les *Chikchaks*. . . .

J'ai vu le bâton qui lui sert de soutien, c'est un grand pin sec arraché de sa propre main. . . .

— Calme-toi, dit le Père rassuré ; car le malheureux infidèle étouffait.

— Il avait senti du sauvage non baptisé. . . il est venu rôder autour du campement. . . il se penchait vers moi pour me saisir ; mais j'avais placé ton crucifix sur ma poitrine. . . En voyant cette image, il a poussé un nouveau cri qui semble encore m'ouvrir la tête : . . . puis, il s'est enfui vers la montagne, en laissant tomber son bâton à quelques pas d'ici !

Il écrasait sous ses pieds les sapsins et faisait rouler les rochers sous ses pas en se sauvant.

Mais j'en mourrai, ajoutait le sauvage, en s'attachant avec frénésie à la soutane du missionnaire, et je ne veux pas mourir sans baptême !

— Ne crains rien, dit le Père, tu ne mourras pas sans être baptisé. Dieu ne le permettra point ; mais en ce moment, tu n'es pas disposé à recevoir ce sacrement auguste. Prions en attendant et repens-toi de la résistance que jusqu'ici tu as opposé aux efforts de la grâce.

Quand le jour parut, le sauvage, un peu calmé mais encore sous l'effet de l'épouvantable vision de la nuit, entraîna plutôt qu'il ne conduisit le missionnaire à l'entrée du bois, où, montrant un pin sec étendu sur le sol, il lui dit :

— Vois-tu le bâton d'Outikou ?

— De ce bâton, dit l'homme de Dieu en souriant, nous allons, avant de quitter les Méchins, construire une Croix que nous élèverons dans ce lieu en signe de la rédemption du monde, afin qu'Outikou ne revienne plus !

Le bâton du Géant, transformé en symbole de salut s'éleva bientôt à la pointe de l'Anse des Méchins.

De ce moment, on n'a jamais revu le *Géant* aux Ilets. — Les Montagnais, qui le nomment *Atsheh* (1), disent qu'il s'est retiré dans les environs du lac *Mistassini*, dans le *grand-nord*, où sont les *Nashkapiouts* ou sauvages qui ne prient point.

C'est en souvenir de cette histoire, mais par suite d'une confusion de lieux, qu'on appelle aujourd'hui du nom d'Anse à la Croix une localité située à quelques lieues en haut des Ilets Méchins.

Espérons qu'Outikou sera chassé de son dernier repaire.

Alors si, comme tout semble le présager, ces belles races primitives du Canada sont destinées à disparaître des rangs de la famille humaine, elles iront finir et se perdre dans le sein de Dieu.

Pauvres, mais heureuses nations !

J. C. TACHÉ.

EDUCATION.

Conseils aux Instituteurs.

(Suite.)

VIII.

RAPPORTS DE L'INSTITUTEUR AVEC LES ÉLÈVES.

Une recommandation à laquelle je ne saurais attacher

(1) Cette tradition du Géant mangeur d'hommes est commune à presque toutes les tribus sauvages, avec des variantes. — La relation de 1636 en parle comme " d'une espèce de Loup-Garou " et le nomme *Aichen*. Le Révérend Père Durocher, Oblat de Marie Immaculée, qui a longtemps été missionnaire chez les sauvages, m'écrivait dernièrement : " Le géant fabuleux des sauvages est appelé par les algonquins *Uindiko*, par les Têtes de Boule *Uitiko*, par les montagnais *Atsheh*. Telle est la prononciation actuelle de ces mots. Elle a pu varier, et de fait, et final se prononçait ou bref. " [Note de l'auteur.]

trop d'importance, c'est de ne rien recevoir des élèves, tant qu'ils sont confiés à vos soins; j'excepte les cas fort rares où un ancien usage autorise un présent fait en commun au maître; et encore serait-il à désirer que cet usage fût aboli.

En général, les hommes ne donnent pas; ils prêtent ou ils vendent. Le père de famille qui vous envoie un présent se flatte secrètement qu'en retour vous aurez quelques complaisances pour son fils; ce qu'il attend de vous, ne vous y trompez pas, ce n'est point un utile redoublement de sévérité: il compte que vous fermerez les yeux sur quelque infraction à la discipline, et même lorsque vous ferez une distribution de prix ou de places, vous vous sentirez disposé à faire pencher la balance en sa faveur.

Aussi, quel dépit quand ses enfants n'obtiennent pas les préférences auxquelles il osait s'attendre! Il s'irrite; il serait tenté de vous reprendre ce qu'il vous a donné; il lui semble que vous êtes un débiteur infidèle, ou tout au moins un ingrat.

Préservez-vous de cette indigne sujétion, de ces soupçons ignobles; n'établissez pas, en acceptant des uns ce que les autres ne peuvent vous offrir, une sorte d'inégalité parmi les élèves, qui doivent toujours être égaux.

Voyez ce pauvre enfant qui, n'ayant rien à donner, considère d'un air attristé ses heureux camarades qui arrivent près de vous le sourire sur les lèvres et les mains pleines; son petit cœur se gonfle de douleur et s'ouvre à l'amer sentiment de la jalousie; il se sent humilié; il n'ose lever les yeux ni sur eux ni sur vous; il croit toujours lire dans leurs regards l'orgueil du triomphe, dans les vôtres le reproche de sa pauvreté.

Un sage instituteur refusera également, à moins de circonstances extraordinaires, les services que ses élèves seraient disposés à lui rendre, et dont le prix peut s'évaluer en argent; il ne souffrira pas que sa femme en reçoive des jeunes filles de l'école; il refusera poliment, mais il n'acceptera jamais.

Car si plus tard il s'élevait contre lui, dans la commune, un de ces orages dont la prudence la plus attentive ne préserve pas toujours, les parents des élèves qui auraient sarcelé quelques coins de son jardin, ou donné quelques soins à la propreté de sa maison, diraient: "Cet instituteur faisait de nos garçons ses domestiques et de nos filles ses servantes."

Dans la commune la plus calme et la mieux disposée pour vous, agissez toujours avec les élèves comme si vous aviez à craindre qu'elle ne vous devînt un jour hostile. Vous n'aurez qu'à vous applaudir de la retenue et de la discrétion que vous inspirera cette pensée.

Dans tous les cas, vos rapports avec les enfants doivent être ceux d'un ami sage et sincère. Gardez-vous de la familiarité; ne permettez jamais que, même hors de la classe, ils oublient la distance qui les sépare de vous; mais soyez toujours rempli pour eux de bonté, de complaisance, de mansuétude. Montrez de l'intérêt pour tout ce qui les concerne. Je ne vous dis pas d'aller les voir fréquemment lorsqu'ils sont malades; supposer que cette recommandation vous est nécessaire, ce serait vous offenser.

Vous avez trop de jugement pour vous oublier jamais en présence des élèves, pour être inégal dans votre manière d'agir à leur égard, pour plaisanter avec eux ou en leur présence, pour les entretenir de vous-même et de vos affaires. Sur ce sujet, je ne vous dirai donc rien.

Aimez, je vous le répète, ces chers enfants, que Dieu, votre pays et leurs familles vous confient; aimez-les tous ensemble; aimez chacun d'eux en particulier. Mais sachez vous préserver également et d'une indifférence qui serait coupable, et d'un attachement trop dévoué, qui deviendrait pour vous une source de déceptions. Sans doute vous rougiriez de ressembler à cet instituteur égoïste et dur qui s'acquitte de sa tâche comme d'un travail mécanique, et qui n'éprouve aucune sympathie pour cette aimable jeu-

nesse confiée à ses soins; mais, pour votre bonheur, je ne voudrais pas non plus vous voir ressembler à celui qu'anime une tendresse trop vive et trop inquiète.

Car si vous vous figurez que, parce que vous serez un père pour vos élèves, ils seront pour vous des enfants pieux et tendres, vous vous faites illusion.

Je veux croire que quelques-uns d'entre eux répondront à vos soins par une affection sincère; je veux croire que tous ou presque tous éprouveront pour vous un sentiment plus ou moins vif, plus ou moins durable, de sympathie; mais ce qui est trop certain, c'est qu'en général, dans l'échange des affections entre le maître et l'élève, et même entre le père et le fils, l'enfant reçoit toujours beaucoup plus qu'il ne donne.

Loin de moi cependant la pensée de blâmer le maître qui, don d'une âme trop aimante et dévoué avec trop d'ardeur à sa mission sacrée, prodigue à la jeunesse tous les trésors de son affection! Sans doute il s'expose à des déceptions cruelles; mais combien ses élèves sont heureux, s'ils savent l'être! Sa parole, que le zèle enflamme, échauffe les âmes les plus tièdes; et en même temps, comme une douce rosée, elle fait fleurir, dans les jeunes cœurs qu'elle pénètre, tous les sentiments généreux.

S'il éprouve bien des peines, il n'est pas non plus sans consolations: car il est pour une âme tendre une foule de jouissances que l'égoïsme ne soupçonne même pas. Une larme de repentir, un généreux retour à la vertu, un noble mouvement de l'âme, ou même des progrès inattendus et rapides dans le travail, lui causent de tels élans de joie, que tous ses chagrins sont oubliés.

Ces caractères élevés et tendres sont rares. Vous, restez dans un sage milieu entre l'indifférence, qui vous rendrait coupable, et un zèle trop ardent, qui vous rendrait malheureux. Remplissez vos devoirs envers les enfants avec une tendresse calme et résignée d'avance à tout ce que lui réserve l'avenir.

Imitez le sage duc de Montausier. Cet homme illustre avait été chargé d'élever le fils du grand roi Louis XIV; lorsque arriva le jour qui mettait pour lui un terme à cette difficile et noble tâche, il adressa ces paroles au jeune prince:

"Aujourd'hui, Monseigneur, votre éducation est terminée. Si vous êtes honnête homme, vous m'aimerez; sinon, vous me haïrez, et je m'en consolerais."

Le prince fut toujours digne de son ancien maître.

Prenez comme Montausier votre résolution d'avance. Aucun de vos élèves ne se montrera ingrat, j'aime à le croire, mais la plupart seront indifférents, ou du moins ils sembleront l'être. En conservant pour vous une affection sincère, ils ne chercheront pas les occasions de vous la prouver; en désirant votre bonheur, ils ne feront rien pour y contribuer.

Cela ne doit ni vous troubler ni vous surprendre. Jouissez de la reconnaissance des cœurs généreux, et ne vous inquiétez pas des autres.

TH. BARRAU.

De la volupté, considérée comme obstacle à l'éducation et au développement de l'intelligence.

Ce qu'il y a de plus beau et de plus charmant dans un enfant, dont le regard a déjà des éclairs d'intelligence, c'est l'amour qui en lui à une pureté complète. Cette affection sans aucun ferment impur et sans aucun limon sensuel a un parfum qui ne ressemble à aucun autre, et que les âmes demeurées pures elles-mêmes respirent avec un ineffable sentiment de bien-être moral, c'est dans l'ordre des sentiments humains le délice le plus délicat que puisse goûter le cœur de l'homme. C'est peut-être la raison secrète qui nous attire comme invinciblement vers le cœur des enfants dont la pureté a gardé tout Parème, c'est qu'on y respire en effet la plus suave odeur de félicité qu'on puisse rencontrer sur la terre,

l'affection cordiale, mais en même temps immatérielle ; si tendre et en même temps si pure qu'elle ne permet même pas de songer à la matière ; si généreuse, qu'on oublie à son contact qu'il y a sur la terre des affections intéressées et d'égoïstes amours.

Eh bien, messieurs, ce parfum d'affection, cette fleur de la vie, cette délicatesse du sentiment, ce pur épanouissement du cœur qui prépare à l'homme, dans son éducation première, la bonté, la tendresse, le dévouement, et cette suavité forte, grâce virile de la vie bien élevée ; oh ! je vous le demande, qu'est-ce qui fait s'évanouir tout cela ? Qu'est-ce qui fait tomber en peu de jours toute bonté, tout ce charme, tout ce désintéressement, toute cette tendresse, toute cette expansion, toute cette suavité, en un mot, toute cette belle fleur des pures affections promettant dans l'enfance les fruits encore plus beaux de la saison de l'homme ? Ah ! messieurs, votre expérience, vos regrets, vos souvenirs m'ont déjà répondu. C'est ici la morsure spécialement mortelle de ce ver rongeur de toute éducation. Car c'est au cœur surtout qu'il porte ses ravages ; et sa première et peut-être sa plus irrémédiable blessure, c'est d'y tuet l'amour et d'y engendrer l'égoïsme.

Il serait trop long, et peut-être aussi trop délicat, d'interroger ici tout l'abîme du mystère. Disons seulement que quand un enfant en arrive à chercher sa joie au dessous de son âme et de son cœur, il tombe dans la région inférieure de la vie qui descend ; il trouve qu'aimer n'est plus assez jouir ; il répudie les vraies joies de l'homme, filles de l'intelligence et du cœur, de la vérité et de l'amour ; il dit à l'égoïsme : " Tu es mon frère, " et il dit à la sensualité : " Tu es ma sœur. " Et dès lors adieu ces douces affections qui ouvrent le cœur, ces sympathies désintéressées qui remuent les entrailles, et ces attendrissements délicieux de l'âme que l'égoïsme ne connaît plus. O pères, ô mères, dont je sens en ce moment dans mon âme les sympathies éternelles, dites, quand verrez-vous les douces joies de la tendresse filiale tarir au cœur de vos enfans ? Quand vos caresses les plus tendres cesseront-elles, à votre grande douleur, d'être pour lui une félicité ? Quand vos larmes ne seront-elles plus sur son cœur comme une douce pluie qui féconde la vie et multiplie la joie ? Ah ! c'est le jour où, pour satisfaire aux convenances de la famille, recevant encore vos embrassements, il ne pourra plus vous montrer la pureté dans son regard et l'innocence sur son front ; c'est à partir du jour où un impur démon aura souillé sur lui.

Vous avez mis dans la tendresse de votre enfant la meilleur part de votre bonheur ; et il vous semble que, vous ne pourriez vivre si son cœur ne garde l'amour, si sa parole ne vous l'exprime, et si son sourire ne vous le peint : Oh ! prenez donc garde que ce démon ne le touche ! prenez garde surtout qu'il n'entre dans son cœur ; car, à l'heure même, je vous le prédis d'avance, vous sortirez de ce cœur avec son innocence : l'égoïsme y prendra votre place, il en fermera la porte ; et ce cœur une fois fermé, vous n'y rentrerez plus ; et le ciel et la terre conspireraient en vain pour vous l'ouvrir ; vous aurez encore un jeune homme, mais vous n'aurez plus de fils. Alors plus rien de ces ouvertures, de ces confidences et de ces effusions naïves qui naguère encore vous faisaient lire dans son âme, et vous permettaient d'y entrer à toute heure comme dans votre domaine. Vous sentirez trop tard que l'égoïsme l'a retiré tout entier sur lui-même, qu'il s'est fait un domaine à lui, un intérieur à lui, des mystères à lui, où plus un regard, pas même ce maternel regard qui a le droit et l'ambition de tout voir, ne peut plus pénétrer ! Et ce qu'il y a de plus déolant ici, ce n'est pas votre tristesse, c'est son malheur ; ce n'est pas de voir se fermer pour toujours un cœur où votre amour était si heureux d'entrer sans effort et de régner sans rival, c'est de voir en peu de temps votre œuvre ravagée, et cette éducation où vous avez mis tant de vos dévouemens et de vos larmes, tout à coup réduite à néant par la volupté, qui rongé le cœur de la vie et de l'éducation en dévorant l'amour. Elle lui a donné le plaisir, et elle lui a pris l'affection ; elle a flatté sa chair et elle a ravagé son cœur.

Ainsi, tout ce qui affermit, tout ce qui élève, tout ce qui épanouit la vie dans l'éducation disparaît sous la morsure de ce ver qui en rongé une à une toutes les fibres vives. Ah ! du moins, lui restera-t-il ce qui par dessus tout fait d'un enfant un homme, ce que nous avons donné comme le signe le plus glorieux de la virilité, la force de la volonté ? Hélas ! non ; et c'est en cet endroit de la vie, au contraire, que le vice, ennemi de l'éducation, porte son plus redoutable coup, et trop souvent sa plus irrémédiable blessure. Tout homme dans son âge mûr qui accepte en lui-même avec la domination de sa chair, ce despotisme de la volupté, sent dans son vouloir, fût-il même le plus robuste et le plus viril, cette blessure profonde qui l'affaiblit et l'énerve en l'amoindrissant lui-même tout entier. Sous ce rapport, nous pouvons dire avec l'Écriture : elle en a blessé et abattu un grand nombre : *multos enim vulneratos dejecit* ; et même les plus forts ont été tués par elle :

et fortissimi quique interfecti sunt ab ea. Combien d'hommes déjà faits, en possession de la force et de la plénitude de la vie, ont senti par elle et à cause d'elle leur force tomber, et leur virilité périr ! Combien, dont l'éducation avait su faire des hommes en trempant dans l'obéissance et la lutte leur volonté vérité, sous les coups tardifs de la volupté sont redevenus des enfans par la mollesse, l'énervement et l'impuissance de leur volonté !

Mais, il faut en convenir, si la volupté, même dans l'âge mûr, peut dévorer la force en brisant la volonté, elle est bien autrement redoutable alors qu'elle s'attaque à une volonté jeune à laquelle la force n'a pas eu le temps de venir. Toute prévarication, toute dés-obéissance, je le sais, y diminue la force en affaiblissant le vouloir ; mais il n'y a pas de vice qui l'atteigne plus profondément que le vice honteux. Quand un enfant, jeune encore, a eu le malheur de connaître sa domination, il perd bientôt, avec tout ce que j'ai déjà dit, sa loyauté, sa liberté, sa volonté, et avec elle, tout l'honneur de l'homme. Il n'y a rien qui la prosterne plus lamentablement dans l'humiliation de la faiblesse, de l'énervement et de l'impuissance. Chaque victoire que le vice gagne sur elle en porte comme dépouille une part de sa force ; l'habitude de la défaite lui ôte même jusqu'au désir d'une victoire, et jusqu'à la pensée de l'effort ; et une heure vient où l'enfant à la lettre peut dire de lui-même : ne me demandez plus rien ; car je ne puis plus rien, rien, si ce n'est ce que veut ma passion, qui m'a pris toute ma force en me prenant ma volonté. Ne lui demandez pas une résolution, il n'a plus de résolution ; ne lui demandez pas une initiative, il n'a plus d'initiative ; un acte de courage, il n'a plus de courage ; un jour de travail, il a horreur du travail ; une heure de résistance, il n'a plus de résistance ; une manifestation de sa force, il n'a plus de force ; un acte de volonté, il n'a plus de volonté.

Non, sa volonté n'est plus ; l'ennemi l'a prise, et il l'a dévorée. A moins que vous ne vouliez encore honorer de ce nom ce simulacre, ce fantôme, cette ombre d'elle-même ; volonté si faible et si impuissante que, pour la bien nommer, les mots manquent à notre langue : volonté molle, lâche, incertaine, pusillanime ; volonté changeante, mobile, fugace, insaisissable, volonté nulle enfin, qui atteste dans le triomphe de la volupté l'anéantissement de la virilité ; volonté qui ne peut plus vouloir, ou plutôt qui veut encore, mais qui ne veut que ce qui ne demande que la faiblesse, l'abandon, le laisser aller, la lâcheté, ce qui ne demande aucun travail, aucun effort, aucune résolution, et pour ainsi dire aucune volonté, c'est-à-dire le mal, rien que le mal ; le mal sortant tout seul d'une âme sans résistance, sans ressort et sans force. Avec cette volonté détendue, inerte, alanguie, pareille à un malade qui a les reins rompus et les nerfs paralysés, que sera cet enfant ? portera-t-il le signe de la virilité, lui qui a abdiqué avec son vouloir le sceptre et la royauté de l'homme ? Non, fût-il même un miracle de génie ; portait-il dans sa mémoire, dans son intelligence, dans son imagination, des trésors d'érudition, de science et de poésie ; il ne sait pas vouloir, il ne sera jamais un homme. Que dis-je ? peut-être même ces facultés brillantes, comme la volonté elle-même annihilées ou esclaves, seront-elles associées à l'humiliation de sa servitude et de sa stérilité : doué peut-être des plus riches facultés et capable des plus grandes choses, il ne fera rien, ou ne fera sortir de cette vie, qui pouvait être puissante, que la hideuse fécondité du mal.

Maintenant, en effet, que tous les grands élémens de la vie moiale sont ravagés par ce vice honteux dévastateur de la vie dans son printemps ; maintenant que la volonté elle-même a perdu son énergie, sa force et toute sa puissance pour féconder la vie, qu'adviendra-t-il même de ces facultés qui n'ont avec l'éducation qu'un rapport moins direct et qui semblent faites surtout pour donner à la vie le complément de sa grandeur ? Que vont devenir sa mémoire, son imagination, son intelligence, son caractère lui-même ?

Sa mémoire ! Elle s'amoindrit à mesure que le mal qui le rongé étend en lui ses ravages ; elle languit et s'engourdit peu à peu dans je ne sais quelle torpeur qui la conduit à l'impuissance. Pour éveiller la mémoire, il faut de l'énergie, et il n'a pas d'énergie pour la cultiver et l'accroître, il faut un travail, et il a horreur du travail ; la paresse, mère de tant de maux dans la vie, est elle-même dans un enfant la fille aînée du vice honteux. Dans un homme fait, l'ambition quelquefois ou une passion généreuse peut tendre quelquefois les ressorts de la vie relâchés par la volupté ; dans un enfant jamais : la volupté engendre sa paresse ; et sa paresse tue ou blesse sa mémoire. Au lieu de demander un travail de lui créer ces trésors du savoir qui sont les embellissemens de l'homme, elle demande à la volupté de lui créer des souvenirs qui sont la pâture de sa mémoire, et des fantômes qui sont la proie de ses desirs.

Que devient son imagination ? Cette imagination qui devait donner l'essor à sa pensée, l'éclat à son discours, le mouvement à

sa vie, la fécondité à ses œuvres, hélas ! il la condamne à la complicité de ses hontes et de ses dégratations. Cette imagination qui a des ailes pour voler vers l'invisible ; cette imagination de jeune homme qui devait, comme un miroir, réfléchir en les embellissant les faces rayonnantes et pures de la création ; je me trompe, qui devait, pareille au prisme, décomposer et recomposer la lumière de la vérité pour la faire briller de toutes ses couleurs, et dans tout l'éclat de sa beauté : cette imagination qui devait le soulever du monde de la réalité vers les splendides régions de l'idéal : cette imagination, il l'abat avec lui-même dans les basses régions de la vie où le vice le retient et le fait captif ; il arrête les essors sublimes qui la font voler vers les choses de l'esprit, et il l'emprisonne dans la matière ; il l'envoie comme le hibou solitaire voltiger à travers les lieux obscurs, pour lui rapporter les images dont sa vie se repait, et il la force à trainer dans la boue humaine ces ailes d'ange qui lui avaient été données pour planer dans les cieux. Un jour, s'il cherche la gloire dans les chemins fleuris de la littérature et de la poésie ; ah ! je sais bien ce qu'il fera ; il se précipitera comme un furieux jusqu'au plus profond de la fange terrestre ; il essaiera de faire passer dans des œuvres immondes tous les rêves abominables qui ont souillé son imagination de quinze ans, il pouvait être un illuminateur des intelligences, il sera un corrupteur des âmes.

Hélas ! et cette intelligence elle-même que va-t-elle devenir dans un enfant livré à la tyrannie de sa chair ? Elle aussi elle va ravalier son vol, et peut-être recevoir de ces voluptés précoces qui déconcertent la nature un coup qui la blessera pour toujours. Cette noble faculté qui habite le plus haut sommet de notre vie naturelle, et qui de ces cimes lumineuses et sérénines voit en nous de plus loin le monde de la matière ; cette faculté en quelque sorte céleste qui respire la vérité comme la poitrine Pair, qui se tourne d'elle-même du côté du Ciel et de Dieu comme une plante vers le soleil, l'intelligence sera forcée de descendre dans la chair et de conspirer avec le sens contre cette volonté qu'elle ne devait que servir en la guidant dans sa route, et en éclairant dans l'homme son gouvernement souverain.

LE PERE FÉLIX.

Exercices pour les Élèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

LA PREMIÈRE COMMUNION.

A UNE JEUNE FILLE

" Précieux souvenir si vous êtes fidèle !
Tel est le mot touchant que ce jour me rappelle,
J'avais douze ans à peine ; admis dans le saint lieu,
Je venais, comme vous, d'offrir mon cœur à Dieu,
Un prêtre, un bon vieillard qui chérissait l'enfance,
A ma naïve ardeur donna pour récompense,
Outre un long chapelet d'ébène et de cristal,
L'image de l'autel où dort l'agneau pascal ;
Eh bien ! cet heureux jour n'a pas cessé de vivre ;
Dans les feuillets jauniss d'un vénérable livre
J'en ai gardé l'image, et quand parfois mes yeux
Rencontrent en courant le vélin tout poudreux,
Je crois le cœur rempli d'une fraîcheur nouvelle,
Voir de mon beau printemps passer une hirondelle,
Le grand jour qui pour moi ne s'est pas effacé
Ressuscite pour vous aux rives du passé ;
Oui, comme un vieil ami, vous le verrez encore,
Il viendra sur le soir vous parler de l'aurore,
Semblable au chérubin dont l'aile en frémissant
Porte une âme sans tache aux pieds du Tout-Puissant ;
Vous sentirez frémir la blanche mousseline
Qui couvrait de ses plis votre tête enfantine,
Et votre âme entendra de célestes accents
Unir leur mélodie aux parfums de l'encens.

ADOLPHE DE PURBUSQUE.

Sujet de Composition.

LES SOUFFRANCES D'UN MISSIONNAIRE. (1)

Le bon M. Goiffon revenait d'un voyage qu'il avait fait à St. Paul, pour l'avantage de sa chère mission. C'était sur la fin du mois d'octobre.

(1) Nous empruntons aux Rapports des Missions du diocèse de Montréal pour 1860, ce touchant récit, modèle de narration et de style épistolaire.

Pressé du désir de se revoir au milieu de son cher troupeau et de lui procurer le bonheur d'avoir la Ste. Messe le dimanche suivant, 28, il voulut dans ce dessein devancer sa petite caravane ; il prit donc le devant un vendredi matin, 26 octobre.

Après avoir marché un long bout, la pluie commença à tomber ; elle était froide et mêlée de neige ! saisi de froid, il s'arrêta, fit du feu et songeait même à retourner sur ses pas, lorsque dans le courant de la journée le temps se mit au beau et parut se radoucir. Le soir du même jour il campait avec quelques hommes qui lui suggérèrent de rester avec eux ; mais le samedi de grand matin il voulut poursuivre sa route, malgré la neige et un vent impétueux qui le glacèrent bientôt. Plusieurs fois durant ce jour, il essaya de descendre de cheval pour se réchauffer, mais il ne pouvait que difficilement se tenir sur ses jambes, probablement atteintes du froil. Le soir, à la tombée de la nuit, malgré le désir qu'il avait de continuer son chemin, il se vit obligé de s'arrêter ; la poudrière l'incommodait fortement et son cheval ne pouvait presque plus marcher. Il s'arrêta donc ignorant qu'il choisissait un marais pour s'y reposer ; car la neige était tombée en si grande abondance qu'il lui semblait que l'humidité qu'il sentait sous lui ne pouvait venir d'ailleurs que de la neige fondue par la chaleur de son corps. Son cheval, peut-être un peu trop habitué aux soins domestiques, et aussi harassé de fatigue, ne fit pas un seul pas pour chercher quelques brins de foin. Il demeura debout et mourut à peu près dans la même attitude, dans la nuit du dimanche au lundi probablement.

En attendant quelques secours de la Divine Providence, M. Goiffon s'était creusé, dans la neige déjà un peu gelée, un trou assez profond dans lequel il se blottit pour la nuit, recouvert seulement d'une peau de balle qu'il avait arrangée de manière à ne point laisser pénétrer le vent glacial dans cette triste habitation.

Le dimanche matin venu, il voulut se découvrir et se mouvoir un peu, mais il s'aperçut alors que ses pieds ne pouvaient plus le suivre, ils étaient gelés. Il commença dès lors à calculer un peu sur le danger où il se trouvait et qu'il appréhendait plus que jamais. Il avait avec lui quelques vivres, à peu près pour faire un bon repas ; il en prit très économiquement jusqu'au mardi. Durant tout ce temps, il se sentait peu à peu faiblir, et le mardi soir, dans l'excès de la peine et de la faiblesse, il lui sembla qu'il allait mourir, la vie lui échappait, et il éprouvait de vives douleurs dans tout son corps. Enfin, dans la nuit, voyant qu'il prenait un peu de mieux, il se décida à chercher sa vie sur le cadavre même de son cheval ; il essaya à l'aide d'un petit couteau, de couper un morceau de viande sur une partie exposée au vent glacial ; mais son couteau ne l'aidait que difficilement ; il revint sur une épaule plus abritée et encore molle, il réussit à en couper un morceau pesant, d'après ses indications, environ vingt livres. D'abord, il lui répugnait extrêmement de manger cette viande ; il avait encore un peu de beurre, il en mit sur le premier morceau qu'il mangea et il lui parut délicieux. Dans la journée du mercredi, il en mangea encore et avec beaucoup d'appétit, tellement que le jeudi matin il ne lui en restait presque plus. Il se proposait de retourner encore à la boucherie, mais il lui coûtait pourtant de le faire, car enfin dans son tron comme il l'était, et n'ayant que son haleine pour se réchauffer, toutes les fois qu'il voulait se découvrir, soit pour voir le temps, soit pour s'assurer s'il ne verrait venir personne, le vent glacial raidissait ses habits et il avait ensuite beaucoup de peine à se réchauffer et à assouplir ses vêtements.

Dans la journée de mercredi, il lui vint en pensée qu'il ne mourrait point dans cette triste position ; cette pensée du ciel sembla lui redonner la vie ; aussi, plein de confiance dans la Providence particulière aux Missionnaires, il fit une promesse à Dieu et commanda aussitôt, avec un accent d'autorité qu'il puisait dans sa confiance même, il commanda à son bon ange gardien d'aller lui chercher quelqu'un et de ne revenir qu'avec du secours. Après cet acte il attendait sans le moindre doute le secours qu'il avait demandé, et croyait fermement que dans peu il serait retiré du lieu de misère où il gisait.

Le jeudi parut enfin ; dans la matinée, comme il avait crié toute la nuit, rêvant sans cesse qu'il passait quelqu'un près de lui, il se mit à crier encore, et avec une voix si forte qu'il en était étonné lui-même. En criant ainsi il aperçut au loin deux bêtes à cornes, que conduisait un homme ; il lui semblait qu'on le fuyait au lieu d'aller à lui, aussi se prit-il à crier encore plus fort. Cet homme aîné que ceux qui l'accompagnaient finirent enfin par l'entendre, mais ils croyaient entendre un loup. Ils coururent immédiatement pour s'assurer du fait. Ils trouvèrent donc le bon M. Goiffon. Ils s'empressèrent de le placer sur un wagon, où ils avaient disposé quelques couvertures pour l'y mettre. Là ils lui arrachèrent ses souliers et ses habits et le réchauffèrent ensuite avec une tasse de café, seul soutien qu'ils avaient et pour eux et pour l'infortuné Mis-

sonnaire, (ces braves gens sont protestants). Après ce premier soin ils s'acheminèrent vers Pembina. L'un d'eux eut la bonté de prendre le devant pour prévenir M. Rolette, (catholique de Pembina) lequel s'empressa de venir au-devant de M. Goiffon, avec une traîne. Il le retint chez lui et lui prodigua tous les soins que réclamait sa cruelle position. M. Rolette a été pour lui plutôt une mère qu'un père, par les tendres soins qu'il en prenait.

M. Goiffon avait creusé un trou dans la neige près de son cheval, puis un autre dessous pour se mettre à l'abri du mauvais temps ; c'est là même qu'on l'a trouvé. Son pied gauche, presque toujours dans l'eau à cause de la position où il se trouvait, a été moins atteint par le froid que son pied droit ; l'amputation de ce premier a été faite dès les premiers jours de son arrivée.

A la nouvelle de ce triste accident, les Révérends Pères auraient bien désiré de voler au secours du pauvre Missionnaire affligé, mais les chemins ne le permettaient pas. Le bon M. Goiffon, de son côté, soupirait après le bonheur de se voir entouré de confrères et de compatriotes, aussi, demanda-t-il avec instance d'être transporté à St.-Boniface. Le Révérend Père Lestanc s'empressa d'expédier un homme avec tous les secours possibles pour l'aller chercher.

En effet, il arriva ici le 28 novembre dernier. Des larmes de compassion et de joie, si on peut le dire, coulèrent de tous les yeux, et vous pensez bien que le pauvre patient fut entouré des soins les plus pressés. Il était à l'Evêché, aux soins des Révérends Pères en l'absence de Sa Grandeur Monseigneur Taché.

Il semble que la Divine Providence ne l'avait conduit à St.-Boniface, et précisément à l'Evêché, que pour lui faire essayer encore une épreuve bien sensible. Au commencement de décembre dernier, ce bon monsieur avait été trouvé dans un état de faiblesse telle que le médecin jugea qu'il n'avait plus que quelques heures à vivre : une abondante hémorragie s'était déclarée par l'ouverture de sa plaie. Peu de jours après cette déclaration du médecin, à peine revenu de cette faiblesse extrême, il eut à subir le désastre du feu, accident lamentable qui nous jette dans la consternation la plus désolante.

Vous avez appris, très-honorée Mère, tous les détails de ce sinistre désastreux, dans le journal de la Rivière-Rouge. Vous y avez vu que notre vénéré et digne Pasteur, se trouvait réduit à n'avoir plus, à l'exemple du Divin Maître, où reposer sa tête au retour de son voyage apostolique.

M. Goiffon seul échappa aux flammes, par les soins actifs du Révérend Père Maistre, qui, au cri d'alarme, s'empara de son cher confrère malade, lequel, par un héroïsme sans égal, pria le Révérend Père de le laisser mourir, disant qu'il était inutile et de songer à sauver ceux qui pouvaient servir encore. Sa prière sans doute ne fut pas écoutée ; on sortit M. Goiffon et il fut pendant dix ou douze minutes exposé au froid, puis il fut transporté ici, où nous en prenons soin autant qu'il nous est possible de le faire. . .

LA SŒUR CURRAN.

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

INSPECTEURS D'ECOLE.

Son Excellence le Gouverneur-Général par minute en Conseil en date du 7 juin courant, a bien voulu approuver les nominations suivantes :
 MM. Charles Borromée Rouleau, muni du diplôme de l'Ecole Normale Laval pour académie, et professeur à l'académie d'Aylmer et M. William Hamilton sont nommés inspecteurs des écoles des comtés d'Ottawa et de Pontiac.
 M. Rouleau sera chargé de l'inspection des écoles catholiques et M. Hamilton de l'inspection des écoles protestantes.

COMMISSAIRES D'ECOLE.

Son Excellence le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 31 mai dernier, nommer Messieurs Charles Moreau et Charles Drolet commissaires d'école pour la municipalité scolaire de Ste. Foye, dans le comté de Québec.

SEPARATION ET ERECTION DE MUNICIPALITES SCOLAIRES.

Son Excellence, le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 31 mai dernier, annexer à la municipalité scolaire de la Bannière des Trois-Rivières toute cette partie du Fief St. Maurice connu sous le nom de rang du chemin des Forges et qui est déjà comprise dans la dite municipalité pour fins scolaires.

Son Excellence le Gouverneur-Général, a bien voulu, par minute en Conseil du 23 du courant :

Réunir en municipalité scolaire, les townships de Newport, Auckland, Ditton, Chesam et Clinton dans le comté de Compton ;

Réunir en municipalité scolaire les townships de Whittou, Marston et Hampden, dans le comté de Compton ;

Eriger en municipalité scolaire la nouvelle paroisse de St. Pierre, dans le comté de Mégantic, avec les limites suivantes : comprenant le township de Broughton, à l'exception des trois premiers rangs, toute cette partie de Thetford, qui s'étend depuis le lot No. 1 jusqu'au No. 12 inclusivement : les lots Nos. 12 et 13 dans le quatorzième et quinzième rangs de Leeds, et dans le seizième depuis le No. 11 au No. 17 inclusivement ; et ajouter le reste de Thetford à la municipalité de Leeds.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANTS DU DISTRICT DE MONTREAL.

Mlles. Mary Bangel, Isabella J. Bradford, Jane Davis, Mary Ann Foster, Charlotte M. Smith ; MM. Augustus B. P. Palmer, Salomon Kalkner, Edward McManus, Joshua Blazard, Laclan McMullin, H. G. Trépanier, Archibald McIntosh ; Mlles. Fanny Millar, Annabella Campbell, Clara Boyce, Mary Jane Latham, Larinda Gentle, Agnes Barnaby, Mary Ann Townsend, Mary McGregor, Claire Trudeau, et Céline A. Wood, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

A. RENNIE,
 Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE L'OTTAWA.

Mlles. Aurélie Patry, Margaret McLaughlan, Jessee C. Ferguson ; MM. Anthony Conroy, et James Joyce, ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

JOHN R. WOODS,
 Secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) JUIN 1861.

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1860.

BUREAU DE L'EDUCATION,
 Montréal, 17 avril 1861.

A l'Honorable Secrétaire Provincial.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon sixième rapport sur l'état de l'Instruction publique dans le Bas-Canada.

Le Conseil de l'Instruction Publique s'est occupé, dans l'année qui s'est écoulée depuis sa nomination, de toutes les questions que la loi l'avait chargé de régler et a fait, sur chacune d'elles, les progrès que l'on pouvait espérer, vu leur importance.

Sur l'importante question de l'approbation des livres qui doivent être exclusivement en usage dans les écoles ; considérant qu'il se trouve certaines catégories d'ouvrages, qui, malgré les soins donnés à leur compilation et à leur rédaction, ne peuvent cependant, à raison des difficultés que présentent les sujets dont ils traitent, être indifféremment adoptés pour les enfants catholiques et pour les enfants protestants, le Conseil a décidé que le comité chargé de l'examen pourrait faire rapport que certains livres ont été examinés par tout le comité et ont reçu l'approbation de tout le comité, et que d'autres n'ont été approuvés que par les membres catholiques, ou par les membres protestants du comité ; et qu'avis serait donné de ce fait, en même temps que de l'approbation du Conseil. Les parents et les autorités scolaires avaient droit à ce qu'une telle distinction fût faite pour leur servir de guide, et le moyen adopté par le Conseil, pour atteindre ce but, est le seul que la loi ait laissé à sa disposition. Le Conseil a procédé de

suite à l'examen d'un grand nombre d'ouvrages qui lui avaient été soumis, et en a approuvé quelques-uns. Le règlement passé par le Conseil à ce sujet, fait partie de l'appendice de ce rapport.

Le Conseil a de plus décidé de publier une série de livres de lecture français, et m'a confié l'exécution de ce travail, dont je me suis chargé avec plaisir. J'ai été autorisé à me faire aider dans cette entreprise, et quoique mes services soient donnés gratuitement, le gouvernement a bien voulu mettre à ma disposition une somme de \$600, pour rémunérer mes collaborateurs.

Immédiatement après que ces résolutions eurent été sanctionnées par Son Excellence l'Administrateur de la province, je m'étais mis à l'œuvre et je m'étais adressé à M. Joseph Lenoir, assistant rédacteur du *Journal de l'Instruction Publique*; à M. Perrault, ancien secrétaire de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada et Principal de l'École d'Agriculture de Varennes; et à M. Ossaye, professeur d'agriculture à l'École Normale Jacques-Cartier. Ces deux derniers ont bien voulu se charger de la partie de l'agriculture, et leur travail est depuis quelque temps en ma possession.

La maladie, qui a si inopinément enlevé M. Lenoir, est venue mettre fin à son travail et interrompre le mien; et le surcroît d'occupations que j'aurai, jusqu'à ce que cet important fonctionnaire de ce département ait été remplacé, ne me permettra point d'accomplir cette tâche aussi promptement que je l'aurais désiré.

La mort de M. Lenoir n'est pas seulement un événement bien douloureux pour ce département, c'est encore, pour la littérature du pays, une perte vivement sentie, et que la presse française du Bas-Canada a signalée, dans des termes bien honorables pour sa mémoire. Ses excellentes qualités lui avaient acquis l'estime générale, l'amitié de tous ses collègues, et les sympathies de tous ceux avec qui ses fonctions le mettaient en rapport.

Plusieurs ouvrages, dont l'approbation a été demandée, sont encore entre les mains des membres du Conseil chargés de leur examen; et ce ne sera que lorsqu'il en aura été approuvé un nombre suffisant pour chaque branche d'enseignement, que le conseil pourra fixer l'époque à laquelle il ne sera permis de se servir que des livres approuvés.

Le Conseil a délibéré sur les projets de règlements qui lui ont été soumis par un de ses comités pour l'organisation de nouveaux bureaux d'examineurs des candidats pour le brevet d'instituteur, et aussi pour la régie de tous ces bureaux; mais comme les amendements que renferment les statuts de l'Instruction publique refondus ont changé la nature de ses pouvoirs à cet égard, l'adoption d'une mesure définitive a dû être ajournée à la prochaine séance.

Des accusations contre trois instituteurs ont été portées devant le Conseil en vertu de la disposition de la loi qui lui donne le pouvoir de révoquer les diplômes pour cause de mauvaise conduite. Dans une de ces affaires, le conseil s'est trouvé dans l'impossibilité d'instruire le procès de l'accusé, qui avait quitté le pays, avant que l'ordre de sommation eut pu lui être signifié, la loi n'ayant pourvu à aucun autre mode de sommation.

Les enquêtes qui ont eu lieu dans les deux autres cas ont donné des résultats différents, et tandis que l'un des instituteurs accusés, a conservé son diplôme, celui de l'autre a dû être révoqué et avis en a été donné dans les deux journaux officiels du département. Cet exemple, je n'en doute point, aura son effet, et le pouvoir disciplinaire dont le conseil est revêtu tendra à donner plus de valeur aux diplômes et augmentera la considération dont jouissaient déjà les membres du corps enseignant.

J'ai eu le plaisir de communiquer au Conseil une lettre de Son Excellence le Gouverneur-Général, m'informant que Son Altesse Royale le Prince de Galles avait fait le don généreux de la somme de \$800, pour être distribuée en prix dans les Ecoles Normales du Bas-Canada, et les résolutions suivantes furent immédiatement adoptées.

1. *Résolu* :—“ Que ce Conseil reçoit avec une vive reconnaissance la nouvelle de la libéralité que Son Altesse Royale le Prince de Galles a bien voulu exercer envers les Ecoles Normales du Bas-Canada, en plaçant une somme de deux cents louis entre les mains de Son Excellence le Gouverneur-Général pour être distribuée en prix dans ces écoles.”

2. *Résolu* :—“ Quo c'est l'opinion de ce Conseil, que cette somme devrait être placée à intérêt de manière à fonder dans chaque école un prix, sous le nom de “ Prix du Prince de Galles.”

3. *Résolu* :—“ Que ce prix devrait consister, pour chaque école, en un tiers de la rente de la dite somme, qui sera payé à l'élève qui aura subi le meilleur examen pour l'obtention du diplôme d'école modèle, pourvu toutefois que cet élève ait obtenu, dans les deux bulletins semestriels, la note *Excellent* pour les matières suivantes : Instruction religieuse, écriture, lecture raisonnée, grammaire et orthographe dans sa langue maternelle, arithmétique,

tenue des livres, géographie, histoire du Canada, pédagogie et enseignement à l'école modèle, et la note *Bon* pour toutes les autres matières à l'exception des suivantes : Gymnastique, dessin, musique vocale et instrumentale, sur lesquelles il ne sera pas nécessaire d'avoir une bonne note.”

4. *Résolu* :—“ Que si aucun élève ne remplissait les conditions voulues, la somme revenant pour cette année à l'école serait placée par le Surintendant dans une banque d'épargne, et lorsqu'elle se montera à cent louis, elle sera placée à intérêt avec le capital originaire, de manière à augmenter le prix annuel.”

5. *Résolu* :—“ Que M. le Surintendant soit autorisé à faire faire des médailles de bronze, qui serviront de certificat aux élèves remportant des prix.”

L'insuffisance des subventions des Ecoles Normales Laval et Jacques-Cartier a obligé le Conseil à recommander d'élever le taux de la pension payée par les élèves de ces écoles, de quinze pour cent, et le taux de la rétribution mensuelle à être payée par les élèves des écoles modèles annexes, de cinquante pour cent. Le premier de ces changements ne pourra avoir son plein effet que pour la prochaine année scolaire, celle-ci étant déjà commencée lorsque cet amendement du règlement des Ecoles Normales a été sanctionné par Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement; mais le changement proposé en ce qui concerne les écoles modèles a pu être exécuté de suite, et nous pouvons dire que les parents des élèves, à Québec et à Montréal, s'y sont prêtés de bonne grâce.

Il est à espérer que ni l'un ni l'autre de ces changements ne nuira au développement de ces deux institutions, le taux de la pension et de la rétribution mensuelle demeurant encore plus modique que dans presque toutes les autres institutions, indépendamment des demi-bourses accordées dans chaque école.

On trouvera à la suite de ce rapport ceux de MM. les Directeurs des trois écoles normales du Bas-Canada.

Je constate avec plaisir l'empressement que met la jeunesse à profiter de ces excellentes institutions et à répondre à l'appel qui lui a été fait en se consacrant généralement à l'éducation de la nouvelle génération.

Si les municipalités scolaires faisaient de leur côté leur devoir en s'efforçant de se procurer de bons maîtres et en leur offrant des traitements suffisants, il n'y aurait rien de plus facile que d'augmenter le nombre des élèves des écoles normales. Tel qu'il est aujourd'hui, il peut répondre aux demandes, et quelques élèves disposés à enseigner n'ont pas encore pu se placer.

En ce qui concerne les élèves-instituteurs, l'école McGill lui exception à cet état de choses.

L'école Jacques-Cartier a eu, dans le cours de l'année scolaire terminée en juillet dernier, 53 élèves-instituteurs; l'école McGill, 9 élèves-instituteurs et 72 élèves-institutrices, en tout 81; et l'école Laval, 40 élèves-instituteurs et 51 élèves-institutrices, en tout 94; ce qui donne, pour les trois écoles, 228 élèves, dont 102 du sexe masculin et 126 du sexe féminin. Le tableau ci-joint du nombre d'élèves qui ont fréquenté ces écoles depuis leur établissement, montre une progression constante.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier. Elèves-instituteurs.	Ecole McGill			Ecole Laval			Total d'élèves-instituteurs.	Total d'élèves-institutrices.	GRAND TOTAL
		Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	TOTAL.	Elèves instituteurs.	Elèves institutrices.	TOTAL.			
1ère session, 1857.....	18	5	25	30	22	22	45	25	70
1857 et 1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	192
1858 et 1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
1859 et 1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228

L'École Normale Jacques-Cartier a eu, dans la session 1859-60, 31 élèves nouveaux et 22 anciens élèves qui continuent leur cours. Sur ces 53 élèves, 46 étaient natifs de l'ancien district de Montréal, six de l'ancien district des Trois-Rivières, et un était natif de France. Dix-neuf de ces élèves ont obtenu des diplômes, savoir : 7 pour écoles modèles et 12 pour écoles élémentaires. A

L'exception de deux, dont l'un a laissé le pays et dont l'autre est incapable pour cause de maladie, tous se livrent actuellement à l'enseignement, ou continuent leurs études pour obtenir un diplôme d'une classe plus élevée. Le nombre total des élèves sortis de cette école qui se sont livrés à l'enseignement, lequel était de 25 lors de mon dernier rapport, s'élève à 40, et se répartit comme suit : un est professeur à l'École Normale ; un est professeur à l'École d'Agriculture de Ste. Anne la Pocatière ; un est professeur au Collège de Rigaud ; 3 enseignent, ou ont enseigné dans des académies ; 15 dans des écoles modèles et 19 dans des écoles élémentaires.

L'enseignement à l'École Jacques-Cartier a été, à peu de chose près, le même que celui des années précédentes.

M. le Principal s'est chargé lui-même de l'enseignement de la pédagogie, confié jusque là à M. le professeur Regnault, que les mathématiques occupent maintenant exclusivement. J'appellerai particulièrement votre attention sur l'excellent programme pour l'enseignement de la pédagogie, que vous trouverez dans le rapport de M. Verreau.

L'enseignement de la gymnastique s'est fait d'une manière plus régulière, par un des élèves, ancien sous-officier ; et les avantages que les jeunes gens en ont retirés, tant sous le rapport du développement de leur force physique que sous celui de leur santé, ont été remarquables et parfaitement appréciés par eux.

L'histoire naturelle a pu être enseignée d'une manière plus complète : outre le bel atlas de la réimpression des œuvres de Cuvier, l'intéressante collection d'ornithologie canadienne, et les noyaux de plusieurs autres collections que possédait le musée de l'école, on y trouve maintenant une fort belle collection de minéralogie et de géologie comprenant au-delà de 800 spécimens.

Le cours d'agriculture théorique de M. Ossaye a été continué avec le même zèle et la même libéralité de la part du professeur, et aussi avec le même succès de la part des élèves.

Les cours publics de l'année 1859 et 1860, ont été le cours d'Histoire du Canada de M. le Principal Verreau et le cours de Littérature générale que j'ai continué.

L'école modèle a été fréquentée par 121 élèves, dont 41 d'origine britannique et 90 d'origine française. Les instituteurs de cette école, MM. Delaney et Boudrias, aidés des élèves-maîtres, y obtiennent toujours d'excellents résultats, et telle est la réputation de l'enseignement qui y est donné, que bien que la rétribution mensuelle à être payée par les élèves ait été augmentée pour cette année, on s'est vu forcé, comme les années précédentes, de refuser un grand nombre d'élèves par suite de l'insuffisance du local.

Dans la nouvelle année scolaire maintenant courante et qui ne se trouve pas comprise dans le rapport de M. le Principal, il a été permis à deux élèves munis du diplôme pour école modèle de continuer leurs études une troisième année, afin d'obtenir le diplôme pour académie ; ce sont MM. Schmut et Lamarche. Le premier a depuis accepté la charge de professeur à l'École d'Agriculture de Ste. Anne de la Pocatière.

M. Dostaler, ancien élève de l'école, muni du diplôme pour école modèle et qui avait depuis suivi les cours de la Faculté des arts de l'Université Laval, a été nommé professeur adjoint et a été chargé de l'enseignement d'une partie des mathématiques, de la physique et de la chimie, et a pu aussi suppléer les professeurs malades ou absents.

L'École Normale McGill a vu, à la fin de l'année scolaire 1859-60, dix-sept de ses élèves recevoir le diplôme pour école modèle, et trente-sept pour école élémentaire.

L'enseignement a été le même que par le passé, et d'après ce que j'ai pu voir des examens, tant publics que particuliers, il a été donné avec le même succès. M. le professeur Fronteau ayant offert sa démission pour retourner en France, M. Darcy a été nommé à sa place. M. Fronteau a rendu à cette institution d'importants services, et j'ai pu être témoin du zèle et de l'habileté avec lesquels l'étude du français, de plus en plus importante sur ce continent, était comprise et dirigée par cet excellent professeur. M. le Principal Dawson, dans son rapport, rend à l'aptitude du nouveau professeur un témoignage qui, je n'en doute pas, sera confirmé par les résultats.

L'école modèle et l'école des petits enfants (*infant school*) ont eu leur maximum d'élèves 300, et beaucoup de demandes ont été refusées faute d'espace.

Sur les 54 élèves qui ont obtenu des diplômes, 8 étaient des élèves-instituteurs et 46 des élèves-institutrices ; 29 étaient de Montréal, et 15 d'autres endroits ; 23 continuent leurs études cette année, et 28 se livrent à l'enseignement.

(A continuer.)

Quatorzième Conférence de l'Association des Instituteurs de la Circonscription de l'École Normale Jacques-Cartier.

A cette conférence, tenue vendredi, le 31 mai 1861, furent présents : M. l'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique, M. le Principal Verreau, MM. les Inspecteurs d'école Grondin et Caron ; et MM. Héu, président, Guibault, vice-président. Boudrias, trésorier ; St. Hilaire, Simays, Jardin, Martineau et Archambault, conseillers ; et MM. Amiraull, Emard, Bonbonnière, Cardinal, Auger, Bertrand, Lavoie, Aubin, Dalaire, Paradis, Angers, F. X. Coulu, O. Coulu, Tessier, Beausoleil, Caron, Boutin et Simard, membres ; et MM. les élèves-maîtres de l'école normale.

M. le président présenta à l'Assemblée M. Lafrance, délégué de l'Association des instituteurs de la circonscription de l'École Normale Laval. M. Lafrance ainsi que M. Dalaire, délégué de cette association auprès de celle de Québec, et M. Simays, son compagnon de voyage, prononcèrent des allocutions très-intéressantes qui firent voir tout le bien qui pourra résulter des rapports établis entre les deux associations. M. Lafrance parla éloquemment du *dévoement* que l'instituteur doit à la carrière qu'il a embrassée ; instituteur lui-même depuis bien des années, quoique jeune encore, le délégué de l'association Laval prêcha d'exemple aussi bien que de parole. M. Dalaire rendit compte des délibérations de la conférence de Québec et exprima la reconnaissance qu'il conserverait toujours de la réception bienveillante qui lui avait été faite par ses confrères.

Un sujet de discussion ayant été donné pour la prochaine séance, MM. Simays et Boudrias furent désignés pour ouvrir la discussion, le premier pour l'affirmative le second pour la négative.

MM. Coulu et Paradis furent aussi désignés pour préparer des lectures.

M. Martineau fit une lecture sur l'attachement que le maître doit inspirer aux élèves. Il cita plusieurs traits particuliers très émouvants de la reconnaissance et de l'attachement inspirés par des instituteurs à leurs élèves.

M. Amiraull lut un essai sur les prix et les récompenses et se prononça contre le système généralement suivi. Selon ce M., les prix ne devraient pas être donnés pour le succès dans chaque branche particulière, mais ils devraient être destinés seulement à récompenser les progrès relatifs des élèves.

L'Hon. Surintendant de l'Instruction Publique parla longuement des moyens d'action de l'instituteur sur la société en général ; de l'influence qu'exercent ses exemples sur les générations successives. Il dit à combien de choses il pouvait se rendre utile, et combien d'idées excellentes il pouvait propager parmi les populations. Il s'étendit surtout sur les ravages que faisait l'intempérance et fit voir combien à raison de son isolement, de l'irritation nerveuse dans laquelle l'exercice de sa profession l'entretenait quelquefois, l'instituteur s'exposait en faisant un usage, même modéré, des spiritueux.

Cette passion, ajouta-t-il, est encore plus dangereuse pour lui que pour tout autre citoyen, puisque tout excès grave l'expose à la perte de son diplôme et, par conséquent, peut le priver des moyens de gagner sa vie et celle de sa famille.

Ensuite on continua la discussion entamée dans la séance précédente, sur les meilleurs moyens de prendre pour développer chez les élèves l'amour du sol natal et combattre les tendances à l'émigration. MM. Dalaire, Simays, Archambault, Emard, Paradis et Boudrias, prirent part aux débats. L'enseignement de l'histoire, de la topographie et des ressources naturelles du pays, l'enseignement de l'agriculture et de l'horticulture, et les lectures propres à donner aux élèves le goût de la littérature nationale, furent recommandés entre autres moyens.

M. le Principal Verreau résuma les débats et exprima son opinion sur les divers points de la discussion.

M. l'Inspecteur Grondin prononça un discours sur l'enseignement de l'agriculture dans les écoles élémentaires.

Sur la proposition de MM. Archambault et Dalaire, l'article 11 de la constitution fut amendé, et il fut décidé qu'à l'avenir on voterait au scrutin secret pour les élections.

Sur la proposition de MM. Boudrias et Paradis, il fut décidé que les instituteurs qui voudront, à l'avenir, faire partie de l'association, ne paieront que 75 cents s'ils s'inscrivent dans le mois de janvier, et 37½ cents s'ils s'inscrivent dans le mois de mai.

Sur la proposition de MM. Simays et Boudrias, il fut unanimement résolu :

« Quo cette association a appris avec de bien vifs regrets la mort de M. Joseph Lenoir, dont la perte prématurée prive le Département de l'Instruction Publique d'un collaborateur zélé, la nation

d'un patriote dévoué, le pays d'un excellent citoyen et d'un littérateur distingué, et laisse dans le deuil un grand cercle d'amis." Ordonné qu'une copie de cette résolution soit adressée à la famille de M. Lenoir.

Après quoi la séance fut ajournée.

Relation du voyage de Son Altesse Royale le Prince de Galles en Amérique.

XI.

(Suite.)

LE PRINCE AUX ÉTATS-UNIS.

Quittant les rives du Mississipi et du Missouri pour celles de l'Ohio (la "Belle Rivière" de nos ancêtres canadiens), le Prince arriva à Cincinnati, à 200 milles de St. Louis, le 29, à deux heures du matin, le convoi ayant été considérablement retardé sur la route, par un train de marchandises qui se trouvait avoir déraillé en avant.

Cincinnati, ville de 260,000 habitants, outre son nom romain, a deux surnoms, dont l'un est sans contredit plus poétique que l'autre; on l'appelle indifféremment: "la Reine de l'Ouest," et "Porcopolis." Quoique moins brillant, il y aurait, certes, ingratitude de sa part à renier ce dernier titre, car sa prospérité est fondée en grande partie sur le commerce de la chair proserite par la loi de Moïse. L'historiographe du *Times*, M. Woods, n'a pas dédaigné de peindre d'une manière, on ne peut plus vivante et pittoresque, l'effet que produisait la liberté illimitée accordée, dans les rues et les places publiques, à l'humble, mais utile race porcine, et l'on croit, en le lisant, entendre un écho affaibli des concerts charivariques et tout à fait gratuits auxquels il a assisté.

S. A. R. reçut l'hospitalité de M. Bowler, l'unique propriétaire du chemin de fer du Kentucky, et dont la magnifique résidence contrastait assez agréablement avec la petite maison du village de Dwight. Le prince y fut-il plus heureux? C'est ce dont il est permis de douter.

Il y eut le soir bal au théâtre; à peine quelques centaines de personnes se trouvaient réunies dans une salle qui aurait pu en contenir plusieurs milliers. En revanche, il y avait foule à la porte et dans tous les environs. La description de ce bal, le premier qui fut offert au Prince aux États-Unis, ne fait aucunement honneur aux habitants de la Reine de l'Ouest.

Une promenade dans les alentours de la ville, qui forment un paysage des plus charmants, et où croit en abondance le raisin de Catawba, (le vin de Champagne américain), et l'office divin du dimanche, auquel le Prince assista au milieu d'une foule de curieux, sont les seuls autres épisodes dignes d'être notés.

La région qui s'étend à l'est de Cincinnati cache, sous une riche végétation, d'importantes mines de charbon; Pittsburg est l'endroit où s'utilise cet important minéral. C'est le Sheffield de l'Amérique. Le Prince et sa suite y arrivèrent tard dans la nuit.

Ils furent reçus par les pompiers qui formèrent une procession aux flambeaux; le pont sur la Monongahéla était illuminé, et une foule immense qui attendait depuis longtemps, se livra à tout l'enthousiasme que les Américains savent montrer dans de telles occasions.

À l'hôtel Monongahéla, les gardes *Duquesne* donnèrent une sérénade au jeune voyageur. On joua le lendemain à son départ "La Claire Fontaine" qui à cause de son refrain "jamais je ne t'oublierai" a été, par une pensée bien délicate, adopté partout aux États-Unis comme un air de circonstance. Nos autres mélodies canadiennes y sont aussi devenues très à la mode par suite de ce voyage.

Il y avait là une singulière coïncidence, et l'écho qui répétait les airs de nos voyageurs les avait sans doute redits à une époque bien reculée, alors que Pittsburg était le "Fort Duquesne." Peut-être même à la veille de cette fameuse bataille de la Monongahéla, presque aussi glorieuse dans nos annales que celle de Carillon, quelque soldat de l'armée de M. de Beaujeu fit-il retentir les airs des mêmes accents. (1)

(1) Cette bataille eut lieu le 9 juillet 1755. Elle préserva le Canada de l'invasion que méditait le général Braddock à la tête de 3000 hommes. M. de Beaujeu n'avait sous lui que 253 Canadiens et 600 sauvages. Comme plus tard Wolf et Montcalm, de Beaujeu et Braddock périrent dans le combat qui devait les immortaliser. Parmi les officiers de l'armée vaincue se trouvait le capitaine Washington devenu si célèbre depuis. Daniel-Marie-Hyacinthe-Léonard de Beaujeu, chevalier de St. Louis, était né à Montréal le 9 août 1711. C'était le grand oncle de

Dix heures de trajet par chemin de fer, pendant lesquelles on parcourt 250 milles, séparent Pittsburg de Harrisburg, capitale de la Pennsylvanie. Les Alleghanis, que cette route traverse dans tout son parcours sont célèbres par leurs paysages et par les riches forêts de pins, de chênes, d'érables, et d'une grande variété d'autres arbres, dont les feuilles diaprées par l'automne offraient le plus magique coup-d'œil.

Le Prince et quelques-uns de sa suite, pour mieux jouir de ce spectacle eurent la témérité de se tenir sur la locomotive, tandis qu'elle roulait à toute vapeur sur le bord des précipices. On ne fit pour bien dire que traverser Harrisburg et Baltimore, le Prince ayant vu cependant un instant, dans la première de ces villes, le gouverneur Parker.

Le trois d'octobre, à quatre heures de l'après-midi, l'héritier de l'Empire Britannique entra dans Washington. Le général Cass le reçut au débarcadère et le conduisit à la *Maison-Blanche*. Si l'on en croit l'historiographe du *New York Herald* (1) dont ce n'est pas encore une des remarques les plus saugrenues, le président Buchanan aurait fait au jeune Prince, en lui donnant une paternelle poignée de main, précisément le même accueil qu'un vieil oncle célibataire et millionnaire pourrait faire au neveu tendrement aimé auquel il destine toute sa fortune. Présenté de suite à Mlle. Lane, nièce du Président, et à Mlle. Ellis, nièce de feu le Vice-Président King, le Prince parcourut plus tard, avec les hôtes de la *Maison-Blanche*, les galeries et les jardins de cette résidence élégante, mais dépourvue de tout faste. Le Président dévia de l'usage, qui veut que la *Maison-Blanche* soit toujours accessible à tout citoyen américain; la police tint à distance tous ceux qui n'étaient point invités à se présenter. Il en fut autrement le lendemain, au grand lever qui eut lieu en l'honneur du Prince, et où S. A. R. dut recevoir des poignées de mains d'une quantité de citoyennes qui ne se contentèrent point de la révérence voulue par l'étiquette européenne. Tout en critiquant la mise et les manières des personnes présentées, M. Woods admet de bonne grâce que si Sa Majesté recevait le Président des États-Unis au palais de Buckingham, et admettait indistinctement à cette réception les sujets britanniques des deux sexes, il est très probable que la réunion ne contrasterait point bien favorablement avec celle qui se trouvait dans les salons de la *Maison-Blanche*.

Un dîner, qui réunit tous les membres du corps diplomatique présents à Washington; la visite du Capitole, du Bureau des Brevets d'invention, et d'une académie ou pensionnat de jeunes filles, et une excursion sur le cutter *Harriett-Lane* au Mont Vernon, occupèrent le Prince pendant son séjour dans la capitale.

Le Capitole, vaste édifice en marbre blanc, dont la coupole n'est pas encore terminée, est, malgré plusieurs défauts, le plus beau monument qu'il y ait aux États-Unis. Le *Patent Office* contient une grande quantité de plans et de modèles, et son musée est un des plus intéressants que l'on puisse voir.

L'excursion au Mont Vernon eut toute l'importance et tout le retentissement d'un grand événement historique. Poètes, prosateurs et dessinateurs s'en sont emparés, et l'on a vu et lu depuis, sous toutes les formes: "Le Prince de Galles au Tombeau de Washington."

Ces simples mots eux-mêmes en disent plus que tout ce que nous pourrions écrire sur l'éternel chapitre des vicissitudes humaines. L'ancienne demeure du fondateur de la république est gardée par une famille de nègres esclaves; elle n'a ni la poésie d'une ruine complète, ni le touchant intérêt d'une relique conservée avec soin, mais seulement le triste délabrement d'une maison de campagne ordinaire abandonnée depuis longtemps par ses maîtres. On y remarque encore le fauteuil à secrétaire dans lequel le vieux général s'asseyait pour écrire ses dépêches, la fameuse clef de la Bastille, que Lafayette lui avait envoyée en présent, une petite silhouette du marquis, donnée par lui-même, en souvenir, à son illustre frère d'armes, et un manteau de cheminée en marbre, autre don du général français.

Ce dernier objet est le plus beau qu'il y ait dans la maison.

Le tombeau de Washington est simple et tel qu'il convenait à la mémoire d'un héros. Dans un caveau qui, sur l'architrave au-

l'Hon. G. R. Saveuse de Beaujeu, membre du Conseil Législatif. Ce dernier a donné à la Société Historique de Montréal, dont il est membre, le portrait du héros de la Monongahéla.

(1) Royalty in the New World by Kinnhan Cornwallis, New York, 1860. C'est une édition revue, mais assez peu corrigée, des lettres écrites au *Herald* par ce Monsieur. La comparaison que nous citons emprunte aux événements subséquents une portée que l'auteur ne lui soupçonnait point.

dessus de la porte, a pour toute inscription, " Ici sont les restes de Washington," se trouvent deux sarcophages de marbre blanc; sur l'un, on lit: " Washington," sur l'autre " Marthe, épouse de Washington."

" Aux petits hommes un mansolée, aux grands hommes une pierre et un nom," a dit M. de Châteaubriand, blâmant la translation des cendres de Bonaparte de Ste. Hélène à Paris.

Plus heureux que le grand empereur, le fondateur de la république doit auprès d'une épouse chérie. Des deux femmes que se donna le conquérant de l'Europe, ni l'une, ni l'autre n'était destinée à partager sa couche funéraire!

Il y a, du reste, deux points de ressemblance entre Longwood et Mount-Fernon. Un nègre (libre, sans doute,) monte l'endroit où mourut le terrible monarque, et la comme ici, d'insignifiants personnages, après avoir enlevé quelques fragments de pierre ou de bois, jugent à propos de sculpter leurs noms à la place (1).

Le Prince et le Président restèrent quelque temps découverts devant les sarcophages. Puis l'héritier de la couronne d'Angleterte planta, près du caveau, un marronnier. L'arbre poussera-t-il? Et quand il projettera son ombre sur la tombe de Washington, que sera devenue la grande république?

Le Prince emporta aussi des marrons cueillis au même endroit, et qu'il a dû semer dans le parc de Windsor.

Le Mount-Fernon est un promontoire boisé qui s'avance dans le Potomac. Chaque bateau à vapeur qui descend ou remonte le fleuve s'arrête tandis que la cloche tinte quelques instants en mémoire du grand homme. La résidence de Washington vient d'être achetée par une association de ses compatriotes, qui veulent la conserver et l'embellir. Mais les préoccupations de la crise actuelle feront probablement ajourner l'exécution de ce noble projet.

Actuellement l'exploitation de ce domaine est laissée à un planteur et une rangée de cases à nègres, de l'aspect le plus déplorable, s'étend tout près de la vieille maison de campagne déserte et délabrée.

On dansa gaiement sur le bateau qui revenait de Mount-Fernon. M. Woods fit les réflexions suivantes: " Hélas! le pèlerinage au tombeau de Washington fut autant une partie de plaisir qu'un hommage rendu à sa mémoire. Mais le monde est fait d'inconséquences et comme Thackeray l'a si bien dit, on voit couler des pleurs sous la voile nuptiale, et l'on entend des plaisanteries dans un convoi funéraire."

Le 6 octobre, le Prince fit une courte excursion à Richmond, capitale de la Virginie, puis revint à Washington, qu'il quitta définitivement pour Baltimore. A Richmond, tandis que S. A. R. contemplait une belle statue de Washington, qui porte cette inscription: " Fait par Houdon, citoyen français 1788," et qui est un des chefs-d'œuvre de cet homme, le premier statuaire de son époque, quelques gamins se permirent des propos très inconvenants. Ce fait et l'attitude de la population, qui, en somme, montra plus de curiosité que de respect et d'enthousiasme, servirent aux partisans de Lincoln; ils en firent un thème d'accusation contre les hommes du Sud. La Virginie est en effet le seul des états à esclaves que le Prince ait visité, et les journaux abolitionnistes tirèrent tout le parti possible de cet incident.

Baltimore a pour sobriquet " the Monumental city: " deux monuments, une colonne de marbre de deux-cents pieds, surmontée de la statue de Washington, et une autre élevée en l'honneur de la bataille dont cet endroit fut le théâtre pendant la guerre de l'indépendance, justifieraient à peine cette appellation, si elle n'avait rapport au caractère général des édifices de cette ville. La cathédrale catholique est une des plus belles des Etats-Unis. Le Maryland, comme on sait, a été originairement colonisé par des catholiques et sa principale ville est le siège d'un archevêché.

Le Prince ne fit que passer; mais lors de son arrivée et dans une promenade qu'il fit le matin, la population lui offrit des marques de respect et de bienveillance tout à fait convenables.

(1) Des voyageurs apportés par la tempête croient devoir consigner leur obscurité à la sépulture éclatante.—(Châteaubriand, Mémoires.)

The old red walls are scored with vulgar names, bricks have been broken out, and the very stone tablet overhead which tells that " WITHIN THIS ENCLOSURE REST THE REMAINS OF GENERAL GEORGE WASHINGTON," is debased with the offensive scrawls of travellers not ashamed to leave these records of their vulgar infamy behind.—(Woods.)

Un nègre nous démontre une espèce de couloir occupé par un moulin à bras, et nous dit " There he died."—(Châteaubriand.)

Those who wish to see the interior of the house must search to the left where down in a cellar a negro woman and her family almost lurk, a slave herself, though the only eoronone to the deserted mansion of the man who gave freedom and independence to the world.—(Woods.)

A Philadelphie, qui ne le cède en importance qu'à New-York, Boston et la Nouvelle-Orléans, le Prince reçut de l'élite de la société un témoignage de respect inattendu. Il assista le soir à l'opéra de *Marthe*: non seulement tout le monde se leva à son entrée dans la salle; mais on se leva de nouveau lorsque l'orchestre exécuta le *God save the Queen*. Cette attention était d'autant plus délicate qu'aux Etats-Unis on ne se lève ainsi pour aucun air national et qu'on ne le fit point lorsque plus tard on joua " Hail Columbia." Le Prince se montra vivement ému en voyant cette société brillante et distinguée se conformer ainsi aux usages de son pays, dont l'image dut se présenter à son esprit, dans ce moment, d'une manière bien saisissante. Sous le rapport des convenances et du goût, les orations qu'il reçut de la population Philadelphienne ne furent pas même surpassées par celles qui l'attendaient à New-York.

Cette grande métropole depuis longtemps se préparait à la réception du Prince de Galles. L'Empire City, qui se glorifie à juste droit d'être, par sa population, la troisième ville du monde civilisé, peut se prétendre la première en fait de surexcitation et d'effervescence populaire. Elle en avait donné des preuves bien trop frappantes dans des occasions moins dignes d'allumer son incroyable enthousiasme.

On avait tant dit et répété dans la presse que le Prince aurait certainement à souffrir de l'exubérance toute démocratique des sentiments populaires et de l'indiscrétion de la curiosité publique à son égard, que New-York mis sur ses gardes s'était piquée d'honneur. Le peuple de la grande cité avait juré de se montrer un peuple-gentilhomme; cette résolution fut tenue à la lettre, au grand désappointement, peut-être, des journalistes et des feuilletonnistes américains eux-mêmes, qui n'eurent point trop de scènes de mœurs outrées, ni trop d'épisodes ridicules à décrire.

Ce fut le 11 octobre, vers deux heures de l'après-midi, que le steamer *Harriett-Lane*, ayant à son bord les hôtes attendus avec tant d'anxiété, entra dans la rade. Le Général Scott, accompagné de M. Peter Cooper (un des millionnaires de la ville), et de quelques autres membres de la commission nommée par les citoyens pour la réception de S. A. R., alla aborder le vaisseau dans le port.

Le débarquement se fit au " Castel Garden," au bruit du canon, le Maire Woods harangua le Prince en l'appelant par son titre, laissant tout incognito de côté.

Le Prince, à cheval, passa en revue les milices de New-York, fameuses par leur bonne tenue et leurs brillants uniformes. On avait en l'attention d'acheter les chevaux que S. A. R. et sa suite avaient montés en Canada, et de faire faire à grands frais un carrosse, dans lequel S. A. R., le Maire Woods, le Duc de Newcastle et Lord Lyons, prirent place. Puis ils entrèrent dans Broadway, dont les maisons, les hôtels et les boutiques étaient littéralement remplies, ou plutôt débordaient d'une foule élégante, enthousiasmée jusqu'au délire, et cependant respectueuse et paisible dans ses démonstrations auxquelles le bon goût parisien le plus scrupuleux aurait peu trouvé à redire.

Au *City-Park*, eut lieu le défilé des milices, le Prince étant descendu de sa voiture pour les voir passer. Cette longue parade, qui n'était point dans le programme, retarda de beaucoup la procession, et il était sept heures lorsque le cortège atteignit l'Hôtel de la Cinquième Avenue, louée et meublée aux frais de la ville pour ses hôtes distingués.

(A continuer.)

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

Paris, avril et mai 1861.

Bouix: Lettres de Ste. Thérèse, traduites suivant l'ordre chronologique, par le P. Bouix, 3 vols. in-8, viii-1757 p. Lecoffre, 18 fr.

Cousin: Histoire Générale de la Philosophie, in-12, 543 p. Introduction à l'histoire de la Philosophie, in-12, xix-351 p. Philosophie de Locke, in-12, 420 p., 4e édition; 3 fr. 50 c. par volume. Didier.

Laprade: Questions d'Art et de Morale, par Victor Laprade, de l'Académie Française, in-8, 455 p. Didier.

LES OUVRIERS DES DEUX-MONDES: Etudes sur les travaux, la vie domestique et la condition morale des ouvriers des diverses contrées, publiées sous formes de monographie par la Société Internationale des Etudes Pratiques d'Economie Sociale, tome III, in-18, 470 p. Guillaumin; 10 fr.

Porry: Fleurs Littéraires de la Russie; traductions en vers et en prose, par Eugène de Porry, in-8, xv-209 p. Marseille: Chappier; Paris: Techener; 4 fr.

CHEVALIER : *Drames de l'Amérique du Nord : Les Pieds Noirs*, par H. E. Chevalier, in-18, 332 p. Bandilliat; 2 fr.

DELESSEY : *Les Indiens de la Baie d'Hudson, promenades d'un artiste parmi les Indiens de l'Amérique du Nord, depuis le Canada jusqu'à l'île de Vancouver; imité de l'anglais*, in-18, vii-273 p. Amyot, 3 fr. 50 c.

POLI : *Souvenirs des Batailles de Zouaves Pontificaux*, par Oscar de Poli; in-8, 271 p. 6 fr.

Londres, février 1861.

TRANSLATIONS: 151 pages in-8. Quaritch.

Qui est-ce qui fait des vers latins? Qui est-ce qui chante des vers grecs? Quelques vieux professeurs, quelques jeunes écoliers. Mais en dehors des collèges s'imagine-t-on qu'il y ait encore des hommes assez peu occupés des choses de ce monde pour se donner un tel passe-temps? Voilà cependant un joli volume imprimé sur vélin et plein de vers grecs et de vers latins modernes! D'où sort-il? Nous vous le donnons en cent, nous vous le donnons en mille, ô hommes pratiques qui faites fi de toute poésie; nous vous donnons l'éternité pour le deviner, ô vous, surtout qui en fait de littérature ne concevez qu'Alfred de Musset et George Sand... Eh bien il sort de la plume de l'ancien président du bureau de commerce, du ministre des colonies, l'honorable William Gladstone et de celle de Lord Lyttleton, son beau-frère.

Le charmant ouvrage intitulé : "Translations," que nous avons sous les yeux porte : "Ex voto communi in memoriam duplicem nuptiarum VIII Kal. AUG. MDCCCXXXIX," l'idée on en conviendrait est tout aussi curieuse et rare que le contenu du volume.

Lord Lyttleton vous donne en vers grecs des poésies de Milton, de Dryden et de Tennyson, et en vers latins l'ode à l'adversité, de Gray, une partie du Village abandonné, de Goldsmith, et deux petits poèmes de Tennyson. M. Gladstone a traduit en anglais, du grec, des vers d'Eschyle et des vers d'Horace; du latin des odes d'Horace et de Catulle, de l'italien des passages de Dante et de Manzoni, de l'allemand des poèmes de Schiller et enfin quelques poèmes anglais en latin.

Il est heureux que M. Gladstone ait publié ce volume sous son nom, car si l'on eut retrouvé plus tard dans un recueil manuscrit les vers qui suivent, n'aurait-on point reproché à la mémoire de l'Évêque Heber d'avoir volé à quelque poète contemporain d'Horace ou de Propertius, sa célèbre pièce adressée à sa femme, tant elle est parfaitement latinisée :

Tu modo dux, tu comes, Uxor eses,
Quam daret ketos Philomela cantus,
Palmea ut felix moraretur hora
Vesperis umbrâ!

Tu modo, ac tecum soboles, paterno
Pendula complexu, latus assidores;
Suaviter: Gunge scaphus auream de-
scenderet undam.

Mane surgenti relevandus aurâ,
Dum super eymbæ tabulas recumbo
Te reluctanti, licet otiosus
Corde requiram.

Le reste de la pièce est de la même latinité. Ne pourrait-on pas aussi attribuer à quelque moine du moyen-âge la pièce d'Augustus Toplady, que M. Gladstone a rendue, en vers, rimés comme ceux de la plupart de nos hymnes :

Jesus pro me perforatus,
Condar intra Tuum latus.
Tu per lympham profluentem,
Tu per sanguinem tepentem,
In peccata mi redunda,
Tolle culpam, sordes munda.

Coram Te, nec justus forem
Quamvis totâ vi laborem,
Nec si fide nunquam cesso
Fletu stillans indefesso:
Tibi soli tantum munus;
Salva me, Salvator unus!

Nil in manu mecum fero,
Sed me versus Crucem gero;
Vestimenta nudus oro,
Opem debilis imploro;
Fontem Christi quero immundus,
Nisi laves, moribundus.

Dum hos artus Vila regit;
Quando nox sepulchro tegit;
Mortuos cum stare jubes;
Sedens Judex inter nubes;
Jesus pro me perforatus,
Condar intra Tuum latus.

Le texte de toutes les traductions se trouve en regard, ce qui forme un volume singulièrement et agréablement polyglotte.

Bruxelles, avril et mai 1861.

ALVIS : *Coup-d'œil sur la Situation des Beaux-Arts en Belgique*, in-8, 88 p. Samuel; 1 fr.

COLLECTION des Chroniques Belges, tome 21e: *Chroniques des Ducs de Brabant*, in-4, cxxx-295 p. Hayez; 12 fr.

HYMANS : *Histoire Populaire de la Belgique*, par L. Hymans, édition de luxe illustrée de 11 photographies, in-8, 460 p. Schinée; 25 fr.

BARTU : *Voyages et Découvertes dans l'Afrique Septentrionale et Centrale*, traduit de l'allemand par Paul Ithier, tome 4e et dernier. A. Lacroix; 6 fr.

Montréal, mai et juin 1861.

HODGINS : *Levell's General Geography for the use of schools*, by J. G. Hodgins, L. L. B., 100 pages in-4, 51 cartes coloriées dans le texte, 113 gravures et un tableau chronométrique.

Cette nouvelle géographie combine l'Atlas et le livre. Les gravures représentent les villes, endroits célèbres, plantes et animaux des diverses parties du monde. Les 11 premières pages sont occupées par la cosmographie et les notions préliminaires, physique du globe, etc.; 40 autres pages contiennent la géographie de l'Amérique, dont vingt sont occupées par l'étude des possessions britanniques de l'Amérique du Nord. La géographie de l'Europe comprend 17 pages, celle de l'Asie 10, celle de l'Océanie 4, et celle de l'Afrique 6. Le reste du volume est occupé par un petit traité de géographie ancienne et de géographie sacrée. L'ouvrage contient de nombreux tableaux statistiques. La typographie est des plus soignées et les gravures et les dessins, presque tous faits en Canada, font le plus grand honneur à l'éditeur. L'auteur, M. Hodgins, député surintendant de l'instruction publique du Haut-Canada, est déjà connu par son ouvrage sur l'histoire et la géographie de l'Amérique Britannique, conçu à peu près sur le même plan; il annonce en même temps deux autres ouvrages élémentaires: "Easy Lessons in General Geography for younger pupils," et "A School History of Canada and of the other provinces."

La géographie est suivie de 12 pages de certificats ou appréciations favorables, signés par des personnages distingués de ce pays. L'éditeur ajoute que l'on remarquera l'absence des noms des membres du Conseil de l'Instruction Publique, mais que leur position les empêche de donner de pareils certificats avant que l'ouvrage n'ait été soumis à l'examen du corps dont ils font partie.

WURTELE : *Tables for reducing English, old French and metrical measures*, by Arthur Wurtele, 47 pages, format oblong. Dawson & Son.

M. Wurtele est arpenteur et ingénieur civil. Il n'est pas besoin de démontrer l'utilité d'un pareil travail.

WILLSON ET ROBB : *The Metals in Canada; a manual for explorers*, by J. Willson and C. Robb, mining engineers, 80 p. in-12 et un tableau. Dawson & Son.

Ce petit traité est, nous croyons, le premier de ce genre publié en Canada. Il vient tout à fait à propos, dans un moment où chacun retourne son champ, pour voir s'il ne contiendrait pas une mine métallique quelconque.

Québec, juin 1861.

LE CHANSONNIER DES COLLÈGES mis en musique, troisième édition, revue et augmentée, 288 pages in-32. Bureau de l'Abéille.

Il est on ne peut plus martial ce petit volume, et en le parcourant on se rappelle que les élèves du Petit Séminaire de Québec se sont distingués, sous l'ancien comme sous le nouveau drapeau, dans tous les sièges que la vieille capitale a eus à soutenir! On a exclu de cette édition, à notre grand regret, nos chansons de voyageurs.

LES SOIBÉES CANADIENNES: Nous venons de recevoir les 5e et 6e livraisons de ce recueil de littérature nationale. Elles contiennent la fin d'une intéressante esquisse sur l'île d'Orléans, par M. Larue, et tout un poème gracieux, élégant et facile de M. Fiset.

Jude et Grazia, (nous aurions mieux aimé Jean-Baptiste et Josephite) ou *Les malheurs de l'émigration Canadienne*, a été inspiré à notre poète par une pure et noble pensée patriotique. Nous la trouvons admirablement enprimée dans les strophes suivantes que nous détachons de son œuvre:

" Il est parti ton pauvre Jude,
Il va grossir la multitude
Des exilés que nous pleurons!
Que ton souvenir le soutienne!
Prions, prions Dieu qu'il revienne
Pur des torts qui courbent leurs fronts!

Il est parti!—Toi, ma patrie,
Mère qui reçus dans tes flancs
Le beau sang de la Normandie,
Rends nous compte de tes enfants!
Toi qui ceins le bandeau des reines,
Sous le soleil américain,
Tu jettes aux hydres lointaines

Ceux que devrait nourrir ton sein !
Semblable à ce monstre romain
Vouant aux voraces murènes
L'esclave immolé par sa main !

Mais où s'égare mon délire ?
Mère, pardonne à ma douleur !
Ce n'est pas toi qu'il faut maudire,
Mais la main de fer du malheur,
Hôteux vampire qui t'enleve,
Tes fils ; ton orgueil et ta séve,
Et les devors palpitants !
Eveille toi pour le combattre !
Arme toi ! ton bras peut l'abattre :
Bientôt il ne sera plus temps !

Petite Revue Mensuelle.

Heureux, a-t-on dit, les peuples dont l'histoire est ennuyeuse ! Ce ne sont pas en effet les choses les plus sages qui font le plus de bruit dans le monde. Le Canada fut à peu près ignoré de l'Europe jusqu'aux deux insurrections de 1837 et de 1838, et les Etats-Unis qui n'y figuraient qu'au second rang tiennent le haut bout dans le journalisme européen depuis que la guerre civile les allige.

Les journaux, les revues, les publications de tout genre abondent en détails, non-seulement sur les événements actuels, mais encore sur l'histoire, la constitution, la topographie de la patrie de Franklin et de Washington. Parmi les graveurs sans nombre dont ces circonstances ont été le prétexte pour les journaux illustrés, toujours en quête de sujets, nous avons surtout remarqué la reproduction par le *Magasin Pittoresque* d'une ancienne estampe du temps de la première révolution américaine.

Le lion anglais et le coq gaulois y sont représentés autour d'une théière qui fait explosion, et d'où sortent foudres, serpents, bonnets de la liberté, etc.; allusion assez originale, à la cause première de l'insurrection, l'impôt sur le thé.

Les figures qui sont placées sur le premier plan et qui représentent l'Amérique, la France, la Liberté et différents autres personnages allégoriques, sont de la plus grande beauté.

La vue de cette estampe rappelle involontairement à l'esprit que la question des impôts, est encore au fonds de la nouvelle révolution; et que le nouveau tarif autant pour le moins que les menaces faites contre l'institution de l'esclavage, a contribué à amener les choses au point où elles en sont aujourd'hui.

Les deux armées, ou plutôt les nombreux détachements et corps d'armée unionistes et sécessionnistes qui, depuis si longtemps, s'observent mutuellement, en sont enfin venus aux mains. L'affaire de Bethel, en Virginie, et celle qui vient d'avoir lieu à Boonville, dans le Missouri, ont inauguré les hostilités sérieuses entre les belligérants. *Sombody was hurt!* ont dit à ce sujet les journalistes américains, qui ne seraient point de leur métier si, en temps de guerre, ils ne comptaient un certain nombre de morts par jour, comme un revenu légitime, et s'ils ne gardaient rancune au fort Sumpter de leur avoir volé les horreurs qu'ils se proposaient de décrire... que disons-nous, qu'ils avaient peut-être décriées d'avance.

Le Sud a eu l'avantage dans la première de ces rencontres, le Nord dans la seconde. Si l'on en croyait les dépêches télégraphiques, pas moins de 300 sécessionnistes auraient péri dans l'affaire de Boonville.

Jusqu'ici les mouvements des armées du Sud avaient en l'air d'une retraite, calculée peut-être; mais que l'évacuation de Harper's Ferry surtout, présentait comme très favorable à la cause du Nord. Outre le retentissement de ce nom, rendu célèbre par la triste échandourée de Brown, il paraît clair, en effet, que les troupes de la nouvelle confédération avaient fait de grands préparatifs pour se maintenir dans cette position, et que dans leurs idées elle avait une grande importance stratégique.

Mais les dernières nouvelles porteraient à croire que les sécessionnistes se rapprochent par deux points opposés de la ligne de l'armée du Nord, car, d'un côté, les mouvements de Pennemi le long du Potomac font craindre une attaque sur Washington, et de l'autre un corps de quatre à cinq mille confédérés aurait occupé le village de Piedmont, sur la partie supérieure du bras septentrional du Potomac, où un détachement d'artilleurs du Nord aurait été écrasé, non sans avoir fait beaucoup de mal aux sécessionnistes.

" En attendant, dit le *Courrier des Etats-Unis*, que nous connaissons mieux les détails de cet étrange combat, son importance réside dans le nouvel aspect qu'il donne aux événements attendus de ce côté. La ligne de Baltimore à l'Ohio, que l'on croyait dégagée, se trouve encore une fois coupée; une partie du corps d'armée de la Virginie occidentale est arrêtée dans sa marche et menacée dans ses communications; enfin les troupes du Sud se montrent en force et avec une attitude d'offensive dans une région d'où on les croyait complètement réfoolées. Ceci prouve à quel point sont inexactes les renseignements propagés par le télégraphe électrique, et combien il est impossible de faire fond sur les intentions prêtées à Pennemi par la stratégie des nouvellistes du Nord."

Tandis que le Président Lincoln voyait ainsi rugir tout autour de lui la

tempête que son élection a soulevée, son adversaire le sénateur Douglass mourait à Chicago, jeune encore et pendant que s'accomplissaient les événements que son élection eût empêchés ou du moins retardés.

Sa carrière qui n'a pas été longue a été bien remplie. Qu'on en juge plutôt: à vingt et un ans il était admis au barreau, à vingt-trois ans il était élu membre de la législature de l'Illinois, à vingt-cinq il se présentait pour le Congrès, mais perdit son élection; à vingt-sept il était fait secrétaire d'état, à vingt-huit, juge de la Cour Suprême; à trente-deux élu sénateur, à quarante-trois, chef du parti démocrate dans toute l'Union, il était une première fois candidat pour la Présidence, à quarante-six ans il était porté de nouveau par son parti à la même candidature; à quarante-huit ans il mourut peu de temps après sa seconde défaite et avec la douleur de laisser dans la guerre civile, le pays dans lequel il avait joué un si grand rôle.

Il arrive du reste assez souvent que des hommes éminents sont ainsi enlevés par la mort au plus fort de la lutte, et alors que leur talent semble à son apogée. Un exemple beaucoup plus frappant que celui que nous venons de citer, nous en est donné dans la mort du Comte de Cavour, événement, qui même au milieu des luttes dont notre partie du monde est le théâtre, a produit partout en Amérique une bien vive sensation. Comme autrefois Mirabeau, M. de Cavour est mort avant que la révolution qu'il dirigeait (si toutefois un homme peut jamais se flatter de diriger une révolution) n'eût parcouru toutes ses phases. La mort a peut-être été bonne et prévoyante pour la réputation de l'un et de l'autre; en jetant sur leurs successeurs la responsabilité d'événements qu'eux-mêmes n'auraient pas pu empêcher. Que serait-il arrivé, se demandent tous les historiens de la révolution française, si Mirabeau eût vécu? Précisément, peut-être, tout ce qui s'est passé; mais il est toujours bien à l'avantage de Mirabeau que l'on se pose cette question. Que serait-il arrivé si Cavour eût vécu se demanderont peut-être un jour les historiens de l'Italie?

Camille, comte de Cavour, était né à Turin en 1809; il était fils d'un négociant du comté de Nice, arnoblé par le roi Charles Albert. En 1847, il fonda avec le comte Balbo la feuille constitutionnelle *Il Risorgimento*. Après le désastre de Novare et la chute du parti démocratique, auquel il était opposé, il entra en 1849 à la chambre des députés et bientôt après il succéda à Santa-Rosa comme ministre du commerce et de l'agriculture; au commencement de 1851 il fut chargé en outre du portefeuille des finances. Il s'efforça de réparer les pertes causées par une guerre malheureuse et de rétablir l'équilibre dans le budget. Mais les difficultés de la situation ne l'empêchèrent point d'engager son pays dans les voies aventureuses du libre échange. Il suivit l'exemple du gouvernement anglais avec une ardeur qui lui fut souvent reprochée.

En 1852, il rompit avec ses collègues et laissa quelque temps le ministère. Il y rentra comme président du conseil. Depuis lors il est resté presque toujours à la tête des affaires. On le vit, lors de la guerre de Crimée, apporter à la France et à l'Angleterre le concours inattendu du Piémont, qui gagna certainement plus qu'il ne donna, et obtint le droit de sieger dans les conseils de l'Europe. Il en profita avec une rare audace et avec beaucoup d'habileté pour semer les germes de la mésintelligence entre l'Autriche et la France. Il profita des suites de l'attentat d'Orsini pour les faire éclore, et l'on vit, spectacle étrange, un grand empire comme la France entraîné par ses protégés du Piémont, à suivre une politique évidemment jusqu'ici beaucoup plus anglaise que française. L'histoire impartiale flétrira toujours les trahisons, le mépris ouvert du droit des gens, qui ont inauguré dans le monde le système incroyable des annexions prétendues volontaires, nouveau mode de conquête, qui diffère de l'ancien à peu près comme l'escroquerie et l'escamotage peuvent différer du brigandage à main armée. Pour réussir dans ses vastes projets, il céda bravement à la France la Savoie, berceau de la famille de son souverain, et Nice, où lui-même avait reçu le jour. Pour se concilier Garibaldi, aux mains de qui cette double cession mettait une arme terrible, il lui permit d'envahir la Sicile, se réservant de repudier cet acte téméraire s'il échouait, d'y concourir et d'en profiter s'il réussissait. Nos lecteurs savent comment, par le même système, le Pape fut dépourvu de tous ses états à l'exception de Rome elle-même et d'une très petite partie de la campagne environnante. Ancône et Castelfidardo seront deux taches éternelles sur le nom de Cavour. Ayant réussi jusque-là dans tous ses desseins, il ne lui restait plus qu'à temporiser de nouveau avec Garibaldi et ses partisans jusqu'au moment où il aurait pu s'emparer de Rome avec le consentement de la France, et chasser l'Autriche de la Vénétie sans encourir la disgrâce de l'Angleterre. C'est en profitant habilement des craintes que s'inspirent mutuellement les deux grandes puissances, de leur désir de domination, qu'il avait su arriver à ses fins. Sa position était complexe de tous côtés. Dans son propre pays, il avait à réprimer sans cesse, sans la pousser à bout, la longue révolutionnaire; hors du pays, il avait à se faire aider, tantôt des Tuileries contre le *Foreign Office*, et tantôt du ministère anglais contre Napoléon.

Dans cette grande partie, il avait mis pour enjeu son intelligence et ses forces vitales, et une mort prématurée est venue prouver, une fois de plus, que la nature souffre marécement que l'on viole ses lois.

Avant de mourir, M. de Cavour avait fait appeler son confesseur et il a reçu tous les sacrements de l'Eglise catholique, dans le sein de laquelle il était né.

Qui recueillera sa succession? L'Autriche, la France ou la Révolution?

L'homme d'état était à peine au tombeau que déjà la presse euro-

pénne discutait cette question. Il est certain que dans tous les cas cette mort inattendue va amener un temps d'arrêt dans la marche des événements.

La France en profitera-t-elle pour reconquérir une partie des libertés qui ne lui seront jamais accordées que, lorsque la paix régnera en Europe, nul sujet de diversion extérieure ne justifiera le régime exceptionnel, un peu modifié il est vrai, qu'elle subit maintenant ?

Il est difficile de l'affirmer, lorsque surtout l'on considère la sévérité des mesures adoptées par suite de la publication de la brochure du Duc d'Annam, qui paraît bien décidé à être à la fois l'homme de plume et l'homme d'épée de sa famille. Spirituelle et concise, manifeste habile et brillant, la lettre du Duc a si vivement irrité les hommes du pouvoir, que, non content de sa suppression et des peines, les plus fortes infligées à l'imprimeur, M. de Persigny vient de menacer, par une circulaire ministérielle, toute production quelconque d'un exilé de la saisie administrative.

En constatant l'utilité et la justice de ce petit coup-d'état, M. Foreade le chroniqueur politique de la *Revue des deux Mondes*, cite avec esprit les paroles de l'Empereur lui-même lorsqu'il était exilé :

« Si M. de Persigny est convaincu que les écrits des exilés peuvent faire courir de si grands dangers à l'ordre établi qu'il soit nécessaire d'ajouter pour eux le bannissement absolu de la pensée, de l'âme, à la peine qui éloigne le corps du territoire de la patrie ; s'il pense qu'une si cruelle disposition soit compatible avec les mœurs adoucies d'une société qui se fait honneur de marcher à la tête de la civilisation ; s'il croit que le suffrage universel, qui est maintenant notre souverain et notre juge à tous, a les oreilles trop délicates pour être en état de supporter, je ne dis pas même les gémisses des exilés, mais les hommages résignés, confiants et serins qu'ils voudraient rendre à la gloire, au génie, à la langue de notre mère commune, la France, qui n'a pas toujours pratiqué, mais qui en ses bons momens à toujours aimé la clémence, qu'il en tente donc l'épreuve, qu'il propose sous forme de loi les conclusions de sa circulaire. M. de Persigny, nous avons eu déjà l'occasion de lui dire, se laisse trop aller à la séduction de la théorie qu'il a imaginée sur l'histoire de la liberté en Angleterre ; il croit peut-être ne point dépasser l'exemple de ces fameux juges hanovriens qu'il nous a montrés si inflexibles. A sa place, nous aimerions mieux nous rappeler les paroles du souverain dont il est le ministre, d'un prince qui a connu, lui aussi, les amertumes de l'exil. « Prends garde, disait-il à l'exilé, à chaque pas que tu fais, à chaque mot que tu prononces, à chaque soupir qui s'échappe de ta poitrine, car il y a des gens payés pour dénaturer tes actions, pour dénigrer tes paroles, pour donner un sens à tes soupirs ! Si l'on te calomnie, ne réponds pas ; si l'on t'offense, garde le silence, car les organes de la publicité sont fermés pour toi, ils n'accueillent pas les réclamations des hommes qui sont bannis ; l'exilé doit être calomnié sans répondre, il doit souffrir sans se plaindre ; la justice n'existe pas pour lui. » Peut-être la plainte était-elle exagérée à une époque où la cause impériale était représentée dans la presse libre, où nous pouvions, chez tous les libraires, acheter les *Idees napoléoniennes* ; elle n'en est pas moins touchante. Est-ce à M. de Persigny d'en méconnaître la mélancolique ironie et d'en faire contre d'autres exilés une vérité littéraire ? »

Nous nous sommes tellement étendus sur les affaires des Etats-Unis et sur celles de l'Europe, que nous avons à peine le temps de consigner ici la dissolution de notre propre parlement, et un changement important dans l'administration. Le pays est en ce moment d'un bout à l'autre dans une de ces convulsions, disons mieux en disant moins, dans un de ces spasmes périodiques qui sont une des nécessités du système représentatif. La première élection qui ait eu lieu est celle de l'hon. M. Cauchon, chargé du portefeuille des travaux publics abandonné par l'hon. M. Rose.

Ce parlement a du reste fourni sa pleine carrière ; il avait vécu tout ce qu'un parlement pouvait vivre, et les péripéties dramatiques, les changements de scène subits et violents n'ont point manqué à sa longue et orageuse existence.

Le Prince Alfred continue son voyage en Canada. Le deuil qu'il porte ne lui permet point d'accepter aucune fête ni aucune ovation bruyante ; mais partout les populations lui ont donné des marques de respect. S. A. R. a passé quelques jours à Québec et à Montréal et est maintenant dans le Haut-Canada.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Une conférence de l'association des instituteurs du district de St. François a eu lieu à Eton, le 30 et le 31 juin dernier, sous la présidence de M. l'inspecteur Hubbard. Des discours ont été prononcés par M. le Principal Dawson, de l'école Normale McGill, sur l'importance des écoles normales, par le Professeur Graham, du collège de St. François, à Richmond, et par plusieurs ministres du culte protestant, professeurs et instituteurs. La réunion était très nombreuse, et une collation a été offerte par les citoyens d'Eton aux instituteurs. La prochaine séance aura lieu à Richmond dans les vacances de Noël.

— On s'occupe beaucoup en Angleterre d'une grande conférence sur l'instruction publique, qui doit se tenir à Birmingham, Lord Brougham, Sir John Packington et plusieurs des membres les plus distingués de l'association des sciences sociales, se donnent à ce sujet beaucoup de mouvement. On assure que la principale question qui sera discutée dans cette conférence sera : « Le meilleur moyen de contraindre les parents négligents à envoyer leurs enfants à l'école. »

— Des pétitions signées de divers habitants de Strasbourg, du département du Doubs, des membres de la société pour l'instruction élémentaire à Paris, et de la société industrielle de Mulhouse, présidée par l'honorable Nicholas Koechlin, demandant que l'instruction élémentaire soit rendue obligatoire, ont été présentées au Sénat de France. La commission en proposant l'ordre du jour a fait déclarer toutefois, par son rapporteur, qu'elle était sympathique aux vœux des pétitionnaires ; que ce vœu sera accompli, elle l'espère, dans un temps prochain, mais qu'elle ne croirait pas devoir, pour avancer de quelques années ce résultat si vivement désiré, proposer au sénat de porter atteinte à des principes de premier ordre, tels que la liberté de l'individu, la liberté de conscience et la liberté de l'enseignement.

— M. Granet, Supérieur du Séminaire de St. Sulpice à Montréal, part pour l'Europe, où il doit séjourner quelque temps. Les vœux de nos populations accompagneront, dans son voyage, ce chef distingué d'une maison vénérable.

— Décédé à St. Henri de Lawson, le 7 avril dernier, M. Onésime Fiset, âgé de 19 ans, élève-maître de l'école Normale Laval. Ce jeune homme aussi remarquable par ses talents distingués que par l'excellence de son cœur et l'aménité de son caractère, avait été forcé d'abandonner son cours au commencement de juin de l'année dernière, à cause de la consommation qui le minait depuis quelque temps. Il est vivement regretté de ses maîtres et de ses confrères. — *Priez pour lui.*

BULLETIN DES LETTRES.

— Le Comte de Marcellus (Lodovico Demartin du Tyrag) qui vient de mourir à Paris, après avoir marqué dans les lettres, la politique et la diplomatie, appartenait à une ancienne famille du Périgord. Légitimiste et catholique dévoué, il fut souvent en butte aux railleries du parti libéral et philosophique. On se rappelle encore le quatrain cité par la « Biographie pittoresque des députés » :

Quand donc finira-t-il son prône
Au nom de l'autel et du trône ?
Car il est d'un ennui mortel
Au nom du trône et de l'autel.

Comme écrivain, son talent a été diversement apprécié ; porté plusieurs fois par ses amis au fauteuil académique, il ne lui a jamais été donné de prendre place parmi les quarante. Sa candidature toujours renaissante et toujours malheureuse fut un thème fécond de plaisanteries pour ses adversaires.

Cependant le Comte était un homme d'un mérite littéraire incontestable et ce qui lui est arrivé prouve une fois de plus combien la légèreté parisienne peut être injuste, surtout envers les hommes qui par le sérieux même de leur talent et de leur caractère protègent un paisillage.

Ses principaux ouvrages, sont les suivants : *Souvenirs de l'Orient, Chants populaires de la Grèce, Episodes littéraires en Orient, Politique de la Restauration, Les Grecs anciens et modernes, Les Dyonisiennes.*

Entré jeune dans le corps diplomatique, M. de Marcellus remplit successivement les fonctions de secrétaire d'ambassade à Constantinople sous M. de Rivière, à Londres sous M. de Châteaubriand ; il se signala aux yeux des artistes et des antiquaires par une découverte inappréciable, celle de la *Venus de Milo.*

— On nous écrit de Paris au sujet de la mort de M. de Courcy, annoncée dans notre dernière livraison : « Je viens vous apprendre une triste nouvelle ; Henry de Courcy est mort ; le Canada perd en lui un de ses meilleurs amis. Il a expiré à Cannes le 14 de ce mois, après une longue et douloureuse maladie. Atteint mortellement à New-York par l'influence du mercuro volatilisé dans les ateliers qu'il dirigeait, il a inutilement cherché un contre-poison dans le meilleur climat de l'Europe. Le mal était trop avancé ; il a été incurable. Cependant l'heureux caractère de la victime ne s'est pas démenté un seul jour ; doux, bon, aimant, il n'a cessé de sourire à la vie qui lui échappait. Vous n'ignorez pas avec quelle facilité il savait travailler ; eh bien ! toutes ses heures, jusqu'à la dernière, ont été productives ; cette belle intelligence, toujours en éveil, ne s'est endormie du dernier sommeil qu'après un long combat, et je la pleure comme vous la pleurez. Que tous nos amis la-bas le sachent bien : il les portait tous dans son cœur. En mourant à quarante ans à peine, il laisse à votre pays le souvenir d'un homme sincèrement dévoué à la réputation et aux destinées de votre Nouvelle-France, qu'il avait tant à cœur de faire connaître ici. »

— Les cinq académies réunies à l'Institut ont confirmé la désignation de M. Thiers pour le prix de 20,000 francs donné par l'Empereur pour « l'ouvrage qui honore le plus l'esprit humain. » On sait que Mde. George Sand avait été proposée pour ce prix.

M. Thiers a depuis reçu un grand nombre de visites des membres de

L'Institut et parmi les visiteurs se trouvaient plusieurs des cinquante opposants, qui ont voulu montrer par là que leur refus de rectifier la désignation de l'auteur de *l'Histoire du Consulat et de l'Empire*, n'avait pour cause qu'une question de principe, celle qui ne permettait pas à l'Académie d'adjudger à l'un de ses membres un prix qu'on l'a chargée de décerner.

On assure que M. Thiers fit l'abandon des 20,000 pour les capitaliser et en consacrer le revenu à un autre prix dont l'Académie et M. Thiers détermineraient la nature.

— Le dîner du *Literary Fund*, à Londres, a été présidé cette année par le Duc d'Annam. Le Comte de Paris, le Duc de Chartres et le Prince de Condé (que de noms historiques!) y assistaient. Les discours du Duc ont été admirés, quoique, selon le *London News*, on pût remarquer quelque chose d'étrange dans sa prononciation. MM. d'Israeli et Thackeray étaient les littérateurs anglais les plus distingués qu'on y voyait. Ce dernier porta un toast à la littérature française.

— La question si débattue depuis quelques années de l'emplacement d'Alésia, cette ville des Gaules qui fut le dernier boulevard de l'indépendance de nos ancêtres, vient enfin de recevoir une solution définitive. Les fouilles récemment entreprises par ordre de l'Empereur, et dirigées par la commission de la carte des Gaules, ont fait retrouver à Alise-Sainte-Reine (Côte-d'Or) des vestiges certains du siège que soutint, de la part de César, le plateau sur lequel la majorité des érudits plaçaient l'antique Alésia.

Le sol a non-seulement livré des débris d'armes en bronze et d'un travail tout gaulois, tels que bouts d'épée, de lances, haches, anneaux, etc., mais on a retrouvé les traces du fossé de circonvallation et des ouvrages que le grand capitaine romain avait fait exécuter. Ce qui est plus significatif, on a recueilli à Alise divers morceaux de fer fort oxydés et ayant l'aspect de clous longs et garnis d'un crochet, lesquels répondent tout à fait aux *ferrei hami*, c'est-à-dire hameçons de fer dont César dit s'être servi au siège de la ville.

Enfin, les fouilles ont aussi amené la découverte de creusets et d'objets en argent plaqué, c'est-à-dire précisément de ces monuments de l'industrie que Pline signale comme ayant été particulière à Alésia.

Ces découvertes, jointes à celles d'une monnaie de plomb qui porte en abrégé le nom du pays d'Alise (*pinus Alisensis*), ne permettent donc plus, comme on l'avait récemment proposé, de transporter Alésia à Alaise, en Franche-Comté.

M. de Saulcy, président de la commission de la carte des Gaules, M. le général de génie Greuly, M. Alfred Jacobs et M. Alexandre Bertrand, membres de la commission, ont dirigé les fouilles et mis sous les yeux de l'Empereur plusieurs des objets découverts. Sa Majesté a ordonné que les fouilles se poursuivissent, et a mis de nouveaux fonds à la disposition de la commission. — *Moniteur de la Côte-d'Or*.

RULLETTIN DES SCIENCES.

— D'après les "Nouvelles Annales Mathématiques" et en dépit des dictionnaires, le mot *Théodolite* ne viendrait pas de deux mots grecs qui signifient *voir de loin*, mais du nom arabe *alhidada*, racine *hidé*, diriger, qui aurait désigné une règle manie de pinnules et tournant sur un cercle gradué. De *alhidada* les Français ont bientôt fait *alidade*, et les Anglais, *alidada*, puis *alidada*. La conglomération de l'article *the* avec le substantif, (*theatralida*,) ou d'autres transformations qui ne doivent pas surprendre dans le moyen-âge, auront donné *théodolite*, expression employée par les écrivains anglais plusieurs années avant l'invention du télescope, et qu'un malheureux helléniste se sera permis de corriger en écrivant *théodolite*.

— Le labourage à la vapeur fait chaque jour de nouveaux progrès en Angleterre, où pas moins de cent appareils à vapeur travaillent régulièrement la terre. L'expérience a démontré qu'il y a économie non-seulement d'hommes et de chevaux mais encore de temps et d'argent à employer le système de M. Fowler.

— M. Alexandre Vattemaro a soumis à l'examen de l'Académie des sciences un certain nombre d'échantillons de tissus américains fabriqués avec un élément nouveau, la *fibrilla*, résultant de la conversion en une espèce de coton des fibres de diverses plantes, que l'on retrouve partout à l'état sauvage, ou cultivées, le lin, le chanvre, les fougères, le palmier, l'althéa. Ce serait une belle industrie que celle de la culture du lin, du chanvre, et l'on devrait certainement s'en occuper en Canada.

— M. le Consul Général de France de Castelnaud à Singapour signale un tremblement de terre survenu le 15 février suivi de pluies torrentielles qui durèrent plusieurs jours et eurent pour effet de remplir de poissons tombés du ciel les flaques d'eau éparses partout sur le sol. C'est donc un nouvel exemple d'une véritable pluie de poissons. — *Cosmos*.

— M. Graham en discutant un grand nombre d'observations du niveau du lac Michigan, faites à Chicago, y a reconnu des variations périodiques produites par la lune. La différence entre la haute et la basse marée serait de près de deux pouces anglais.

— La grande nouvelle industrielle et scientifique du moment est l'arrivée de l'eau au puits artésien de Passy. Ce qui le distingue du puits de Grenelle est son plus grand diamètre, qui sera de 60 centimètres

dans sa partie la plus étroite, tandis que celui de Grenelle n'est que de 15 centimètres; le nouveau puits pourra donc donner seize fois plus d'eau, c'est-à-dire plus de 30 millions de litres par vingt quatre heures, 20 mètres cubes par minute.

Ce puits a été obtenu par sonage et non par forage avec des tiges en bois représentant une corde. Sans les accidents survenus dans la partie supérieure à la craie, il eût été exécuté en moins de dix-huit mois, tandis que les travaux durent depuis plus de six ans.

— Nous lisons ce qui suit dans la *Revue Contemporaine* :

"Puisque nous parlons de plantes, mentionnons-en deux autres dont l'acclimatation n'a pas encore, à la vérité, été essayée, mais qui pourraient au moins, si elles ne se prêtent pas à une culture ordinaire, trouver une place dans nos jardins botaniques. Ce sont le *gin-seng* et le *goca*. La première se trouve dans la Tartarie et au Canada, deux pays si éloignés l'un de l'autre, qu'il est permis de douter de l'identité parfaite des deux plantes. D'après un rapport adressé au régent de France, 1718, par le P. Lafitau, jésuite missionnaire des Iroquois de Sault-Saint-Louis, le *gin-seng* du Canada, dont on n'emploie que la racine, ressemble un peu au myrtil. La racine a une chair blanche, qui jaunit un peu en séchant; il y a des racines qui marquent près de cent ans. Le P. Lafitau recommande de couper la racine par rondelles, pour la faire sécher à l'ombre, et il lui attribue des qualités fébrifuges. Or, tout cela s'accorde mal avec la description qu'en donne le docteur Armand, qui a eu récemment occasion de voir ces racines dans les palais impériaux de Pékin. Suivant lui, et en cela il s'accorde avec quelques pharmacopées qui en font mention, c'est une racine bifide, ayant donc un peu la forme des jambes d'un homme, d'où lui vient sans doute la première syllabe *gin*, du mot qu'il porte en Chine. Dans le Céleste-Empire on ne coupe pas le *gin-seng* en rondelles, on le fait dessécher tout entier. Le docteur Armand dit aussi que la racine a la cassure vitro-résineuse, comme celle du sucre d'orge; circonstance que le P. Lafitau ne mentionne pas. Enfin la saveur de la racine chinoise est douceâtre comme celle de la réglisse, et faiblement amère ensuite par la mastication. Cette description ne saurait s'appliquer à aucun fébrifuge connu: ils sont tous très amers. D'un autre côté, le *gin-seng* de Chine a toujours en la renommée d'un puissant régénérateur des forces de l'homme: c'est même pour cela qu'on le vend en Chine au poids de l'or; on ne le donne pas aux vieillards, mais aux adultes, suivant le docteur Armand; le P. Lafitau, au contraire, le conseille aux personnes âgées. Il y a là, on le voit, des divergences qui autorisent à croire que si les deux *gin-sengs* appartiennent à un même genre, ce sont du moins des espèces différentes. Le docteur Armand, du reste, nous apprend qu'à la Chine on emploie ce médicament en décoction, coupé en de très petits morceaux et dans la proportion de quelques grammes à une demi-once au plus pour une tasse, suivant les circonstances. On fait bouillir à vase clos et au bain-marie; on prend la potion à jeun, trois ou quatre matins de suite, rarement plus de huit jours. Dans quelques cas, on le prend aussi le soir en se couchant. Le marc peut servir une seconde fois. On doit s'abstenir du thé pendant un mois au moins, car cette boisson, dont on fait un usage immodéré en Chine, neutralise les effets du *gin-seng*. En revanche, le P. Jartoux, missionnaire en Chine, nous dit que les feuilles de cette plante, prises en guise de thé, sont meilleures que le thé même. Il y a une autre espèce de *gin-seng* appelée *coriseng*, parce qu'elle vient de la Corée. Elle est moins chère que l'autre, mais très estimée aussi. Il ne doit pas être difficile, nous semble-t-il, de se procurer les graines ou les racines fraîches de l'une ou de l'autre de ces provenances, pour en essayer l'acclimatation. Si le *gin-seng* croit au Canada, il ne doit pas exiger une température bien chaude."

Tout est bien dans ce passage, à l'exception de quelques inexactitudes qui ressemblent passablement à celles que Chs. Nodier trouvait dans la définition académique de l'écrevisse.

D'abord, il semble assez contestable que l'éloignement de deux lieux soit une présomption contre l'identité des plantes qui y fleurissent. "Tous les jours," dit le P. Lafitau, car l'objection n'est pas nouvelle, il y répondait en 1718, "tous les jours, les médecins emploient des herbes qu'ils cueillent dans le pays où ils se trouvent, quel'antre part du monde qu'on ait reconnu en premier lieu leur efficacité."

En Canada comme en Tartarie, on trouve quelquefois le *gin-seng* avec une racine pivotante; mais le plus souvent elle est bifide. Le P. Lafitau décrit les deux formes; mais, dans la gravure qui accompagne son *Mémoire*, il n'a représenté que la dernière. C'est d'après cette gravure que plusieurs de nos amis ont retrouvé le *gin-seng* dans les environs de Montréal, comme le P. Lafitau l'avait découvert dans nos forêts; d'après la gravure que le P. Jartoux avait dessinée sur la plante même en Tartarie, comme "à la vue seule de cette plante, les sauvages reconnurent leur *planto du Canada*," (*Mém. du P. Lafitau*). Veni-on enfin une dernière preuve que notre racine est bifide et très-bifide: son nom iroquois présente la même étymologie que le nom chinois: *garent-oguen* (*argent* jambes, *oguen* deux choses séparées) signifie les *jambes d'un homme* aussi bien que *gin-seng*. Tout cela est écrit dans le mémoire d'un savant missionnaire.

L'aspect particulier que présente la cassure des racines préparées en Chine n'avait pas non plus échappé au P. Lafitau, qui avait en occasion d'en voir à Paris, et il mentionne cette circonstance aux pages 24 et 34 de son mémoire, 2^e édition.

Mais, pour être de bon compte, il faut avouer qu'il regardait le *gin-seang* comme un excellent fébrifuge et en même temps, par une de ces contradictions qui n'ont rien de surprenant à une époque où les panacées universelles étaient aussi vantées que les pillules et les syrups d'aujourd'hui, comme un excitant énergique que les personnes fortes et robustes ne devaient prendre qu'avec certaines précautions. Il peut se faire qu'en Chine on ne le donne qu'aux adultes; nos sauvages l'administraient surtout aux enfants, et pour cela quelques-uns l'appelaient la médecine des enfants. Nous avons sous les yeux plusieurs recettes qui indiquent comment les médecins de Pékin se servaient de la précieuse plante au siècle dernier, et elles semblent ne mettre aucune différence quelque soit l'âge du patient.

Ajoutons en terminant que les Chinois ont paru et paraissent encore estimer le *gin-seang* de l'Amérique autant que celui de la Tartarie, quoiqu'il ne soit pas préparé de la même manière. Le Canada leur en a rendu pour des millions, et aujourd'hui les Etats-Unis leur en fournissent une assez grande quantité. En voilà probablement assez pour faire disparaître les doutes de l'auteur de l'article cité plus haut et pour l'engager à relire le Mémoire du P. Lafitau.

— Les journaux et les lettres de la Plata apportent des détails sur le tremblement de terre qui a détruit, le 20 mars dernier, la ville de Mendoza dans la république Argentine. Cette ville, qui comptait une population de 20,000 âmes et qui prenait chaque jour de nouveaux développements, grâce à son commerce avec le Chili, a été changée, dans l'espace de quelques minutes, en un monceau de ruines. Une petite chapelle que le peu de profondeur de ses fondations a préservée, voilà tout ce qui reste debout de ses constructions, et plus des deux tiers de ses habitants ont été ensevelis sous les débris de leurs propres maisons. C'est à huit heures et demie du soir que la catastrophe a eu lieu, et à cette heure, où la laborieuse population de Mendoza était rentrée dans ses foyers, bien peu de gens purent s'échapper de chez eux. Parmi les survivants, beaucoup sont grièvement blessés, d'autres ont perdu la raison sous l'impression de l'effroyable terreur qu'ils ont éprouvée.

Parmi les incidents de la catastrophe, on cite ce fait que, la terre s'entrouvrant en divers endroits, d'immenses masses d'eau ont jailli de ces crevasses, qui se refermaient immédiatement.

S'il faut en croire un journal de Buenos-Ayres, un géologue français nommé Brayard, aurait prédit quelques semaines à l'avance ce lugubre événement. Se trouvant de passage à Mendoza, il avait étudié le pays au point de vue géologique et météorologique, et il avait reconnu que la ville était située entre deux volcans éteints, au centre d'un double courant électrique. De ces observations, il avait conclu que Mendoza devait disparaître avant dix ans. Cette prédiction, qui n'a pas attendu pour se vérifier le délai de grâce, était consignée, dit-on, dans une lettre écrite par notre compatriote à un de ses amis de Paraná.

Des souscriptions sont ouvertes dans toutes les villes de la république Argentine et à Montevideo pour venir en aide à ce qui reste des habitants de Mendoza. On espère recueillir un million de piastres.—*Courrier des Etats-Unis.*

BULLETIN DES BEAUX-ARTS.

— Dans un feuillet publié par *l'Indépendance*, M. Ed. Fétis cherche à provoquer en Belgique une mesure qui devrait être réalisée dans tous les pays : "Le gouvernement, dit M. Ed. Fétis, ferait une chose éminemment utile s'il organisait la formation d'un inventaire général des objets d'art que possède la Belgique. Un travail semblable avait été entrepris il y a quelques années; mais on s'y était mal pris et le but ne fut pas atteint. A la demande de l'Académie, qui voulait réunir les matériaux d'une histoire de l'art national, le gouvernement chargea les autorités locales de lui faire parvenir un relevé des objets d'art qui se trouvaient dans les édifices publics, civils et religieux de chaque localité. Ces relevés, dressés par des hommes dont la plupart n'avaient aucune notion d'art, ne purent servir à rien. C'est à une commission spéciale, formée d'hommes compétents, qu'il faudrait confier le soin de dresser l'inventaire dont nous parlons. On arriverait enfin à connaître d'une manière précise ce qu'il reste d'objets d'art en Belgique, après tant de pertes, d'aliénations volontaires et involontaires; on saurait également quels sont ceux dont l'état de conservation est satisfaisant, et ceux qu'il est urgent de réparer pour en prévenir la ruine. Ce bilan de la fortune archéologique nationale ne serait pas seulement précieux pour l'histoire du passé; il donnerait aussi pour l'avenir des garanties contre l'éventualité des pertes de diverse nature. Pour conserver, il faut d'abord savoir ce qu'on possède."—*Revue Universelle des Arts.*

— On lit dans un journal de l'Aisne :

"Un ancien artiste graveur de Paris, auquel nous devons l'introduction en France de la gravure sur bois, M. Andrew, actuellement retiré à Braïno, vient de mettre au jour un nouveau procédé de peinture dont l'invention a nécessité de nombreuses tentatives depuis le commencement de l'année 1855, époque de ses premiers essais.

"Son procédé consiste en la transformation immédiate d'une sorte de peinture au pastel en un genre qui, selon la préparation employée, donne les apparences de toutes les peintures connues, peinture à l'huile, aquarelle, pastel, détrempe, vernis, porcelaine, au gré de l'artiste et selon l'emploi auquel il destine son œuvre.

"Il faut ajouter à cela que ce nouveau procédé s'exécute avec une rapidité dont l'approche aucun genre, si ce n'est peut-être la grande peinture en détrempe.

"Nous avons vu des peintures de divers genres faites avec ce procédé: l'imitation du pastel est délicieuse; elle conserve le velouté et la fraîcheur qui font le charme de ce genre; celle des aquarelles et des peintures à l'huile est également parfaite; on s'y méprend encore après un examen attentif.

"M. Andrew a fait un opusculé dans lequel il expose, avec clarté et simplicité, sa manière d'opérer; l'ouvrage est sous presse."—*Id.*

— Il est un quartier de Montréal où se trouvent, pour bien dire, agglomérés un bon nombre d'édifices religieux, et qui de même que Brooklyn, aux Etats-Unis, est nommée la *rue des églises*, pourrait s'appeler le quartier des églises. Nous voulons parler de la *Place au Cantor* (Beaver Hall). Là sont en effet juxtaposées, l'église de *Sion*, trop célèbre par la sanglante échauffourée à laquelle donnèrent lieu les prédications de Gavazzi; l'église Presbytérienne, l'église Unitarienne, la seule dans Montréal qui soit d'architecture byzantine, la Cathédrale anglicane dont la flèche hardie s'élève un peu plus loin, et enfin l'église St. Patrice. Cette dernière, la plus grande des cinq, est bâtie sur une très belle place plantée d'arbres, et qui forme un plan incliné. Son architecture, qui est le gothique du XIII^e siècle, est imposante, quoiqu'un peu trop simple pour le genre. Le clocher, beaucoup trop petit et évasé, profond, nous devons l'avouer, un effet des plus regrettables surtout dans le voisinage de la flèche si élégante de l'église Presbytérienne. Mais c'est surtout à l'intérieur qu'il faut voir les temples catholiques; et le maître-autel de St. Patrice offre aujourd'hui un coup-d'œil qui rachète les défauts que nous venons de signaler.

MM. Perrault, Paré et Onellet, jeunes artistes canadiens, qui, depuis bientôt trois ans, ont travaillé à la décoration de la cathédrale de Toronto sous la direction de l'abbé Philibert, viennent de terminer les sculptures et les peintures gothiques du chœur de cette église, dont les frais ont été faits par une généreuse souscription de nos concitoyens Irlandais.

"L'autel, dit *l'Echo du Cabinet de Lecture*, auquel nous empruntons ces détails, est placé au fond du chœur, qui est dans la forme des absides du XIII^e siècle, c'est-à-dire un demi octogone, dont chaque côté a 14 pieds de largeur.

"Cet autel se développe dans cet espace, c'est-à-dire sur une largeur de 41 pieds sur 60 de hauteur. La 1^{re} partie est le tombeau formé par une suite de huit niches ayant chacune une statuette. Le tout est peint couleur de pierre et décoré par des ornements dorés sur fonds en couleur. Les statuettes sont également décorées dans le même genre.

"Le principal tabernacle est formé de trois rangs de colonnes et de chapiteaux; sur la porte est un bas-relief de l'Enfant Jésus; la troisième partie est formée de cinq grandes niches. Dans celle du milieu, haute de 15 pieds, est une statue de St. Patrice en habits pontificaux. Cette troisième partie est couronnée de canopées de forme octogone. Trois grandes tourelles, flanquées de niches avec statuettes, supportent trois flèches à jour richement coupées et ornées. Ce magnifique retable occupe le centre de deux grandes constructions accessoires de 14 pieds de large chacune sur 55 pieds. Dans tout ce travail on compte 82 grandes ou petites statues. Au-dessus de l'autel, la voûte du chœur est peinte et dorée dans le même style. Les belles verrières qui accompagnent l'autel et les six roses du chœur, sont l'œuvre des Sœurs Grises de Montréal."

On sait de plus que l'église St. Patrice contient la plus belle suite de tableaux qu'il y ait dans le diocèse de Montréal, une *Passion* peinte par notre artiste canadien M. Antoine Plamondon, élève du célèbre Paulin Guérin.

— *Le Courrier du Canada* parle avec avantage d'un tableau qui a été importé de France par les *Sœurs de Charité* de Québec et qui est signé de M. Alexandre Legrand. Le sujet représenté est un *Sacré-Cœur* entouré de personnages allégoriques. Ce tableau est le don d'une personne charitable que le *Courrier* ne veut point nommer.

On s'abonne, pour cinq CHÉLINS par année, au Journal de l'Instruction Publique rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par ———— assistant-éditeur.

On s'abonne pour cinq CHÉLINS par année au "Lower Canada Journal of Education," rédigé par le Surintendant de l'Éducation et par M. James Pichon, assistant-éditeur.

Les instituteurs peuvent recevoir, pour cinq CHÉLINS, les deux journaux ou à leur choix, deux exemplaires de l'un ou de l'autre. L'abonnement, dans tous les cas, est payable d'avance.

Le journal français se tire à 4,000 exemplaires et paraît vers le milieu de chaque mois. Le journal anglais se tire à 2,000 exemplaires et paraît vers la fin de chaque mois.

On ne publie que des annonces qui ont trait à l'Instruction publique, aux sciences, ou aux beaux arts. Prix: un chélin par ligne pour la première insertion, et douze sous par ligne, pour chaque insertion subséquente, payables d'avance.

On s'abonne au Bureau de l'Éducation à Montréal, chez M. Thomas Roy, agent à Québec, et pour la campagne, en adressant au bureau de l'Éducation une demande d'abonnement par la poste, avec le montant. On est prié d'indiquer clairement et lisiblement le bureau de poste auquel le journal doit être expédié. Les abonnés feront bien aussi d'écrire leur adresse lisiblement à part de leur signature.

Des Presses à air dilaté d'Émile Sénécal, 4, Rue St. Vincent, Montréal.